



La guerre de l'information dans la crise ivoirienne.

Une communication opérationnelle française adaptée ou dépassée ?

Mémoire de géopolitique

Du chef de bataillon Christophe PONS

Dans le cadre du séminaire « Géopolitique et économie »

Directeur : Monsieur Christian HARBULOT

Mars 2006

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. La guerre de l'information dans la crise ivoirienne. Une communication opérationnelle française adaptée ou dépassée ?
2. Mémoire géopolitique – guerre information crise ivoirienne – CBA Pons 2006.doc
3. Chef de bataillon, armée de Terre, PONS Christophe, France
4. 22 mars 2006
5. Division B – groupe B5
6. Mémoire de géopolitique
7. Depuis la tentative de coup d'Etat de septembre 2002, Laurent Gbagbo, le président ivoirien, s'est rendu compte qu'il ne pouvait compter ni sur la France, ni sur ses propres forces armées pour repousser les forces rebelles. Contraint, par les accords de Linas Marcoussis, de partager le pouvoir avec des ministres issus de la rébellion ou de l'opposition, Laurent Gbagbo active des réseaux parallèles pour rester maître du jeu. A la manière des mouvements marxistes dans les pays d'Europe de l'Est, une multitude d'organisations d'une fidélité absolue, bien qu'apparemment indépendantes, sont mises en action pour noyauter la société ivoirienne. Utilisant la presse partisane et les « jeunes patriotes », groupes de fidèles capables de soulever des manifestations de masse « spontanées » et violentes, le président ivoirien n'aura de cesse de délégitimer l'action des forces armées françaises de l'opération Licorne par des opérations de manipulation, de désinformation et de provocation. Face à ces attaques directes et indirectes, la communication opérationnelle française, agissant en réaction, trouvera vite ses limites quand le degré de la crise dépassera un certain niveau d'intensité comme lors des événements de Bouaké en novembre 2004.
8. Guerre de l'information – Côte d'Ivoire – Laurent Gbagbo – Communication opérationnelle – Force Licorne.

La guerre de l'information dans la crise ivoirienne.

Une communication opérationnelle française adaptée ou dépassée ?

## SOMMAIRE

### PREMIERE PARTIE : LA PRESSE IVOIRIENNE, UN MEDIA PARTIAL

Un état des lieux de la Côte d'Ivoire

Une presse nationale « indépendante »

L'évolution et les partis pris de la presse ivoirienne

### DEUXIEME PARTIE : LES MODES OPERATOIRES DE LA GUERRE DE L'INFORMATION MENEES PAR LAURENT GBAGBO

Le modèle de pensée subversive

La guerre subversive du pouvoir ivoirien

Une pression médiatique et physique permanente

### TROISIEME PARTIE : LES STRATEGIES IVOIRIENNES ET FRANCAISES

Une stratégie ivoirienne sournoise

Une stratégie française limitée

Les erreurs de la communication française : les événements de novembre 2004

## Introduction

Dans son éditorial du 2 décembre 2004, *Fraternité matin*, le principal quotidien ivoirien, titrait : « S'ils nous mentent sur ce que nous avons tous vu à Abidjan, que penser du bombardement de Bouaké qui n'a pas d'autres témoins qu'eux seuls ? ». Le titre faisait référence à deux événements paroxystiques de la crise ivoirienne vécus par l'armée française : le bombardement, le 6 novembre 2004, par l'aviation ivoirienne d'un poste français à Bouaké et le siège de l'hôtel Ivoire mené par une foule ivoirienne alors que des échanges de feu avaient lieu entre provocateurs ivoiriens et soldats français. Dans les deux cas, ces événements s'étaient traduits par des morts de part et d'autre. Poursuivant, le corps de l'article expliquait que « la communication est une arme aussi redoutable que les armes en temps de guerre. La France est en train de l'apprendre à ses dépens avec la gestion catastrophique des événements des 6, 7, 8 et 9 novembre. » Le journal estimait que l'armée française n'avait su gérer sa communication et que partant de là, toutes les informations délivrées par ses services étaient sujettes à caution. Le journal estimait a contrario que « les témoignages de la presse ivoirienne qu'on a voulu discréditer en parlant de médias de la haine<sup>1</sup> sont confortés ces derniers jours par des reportages, des enquêtes de journalistes qui ne travaillent pas sous la dictée des ministères des Affaires étrangères ou de la Défense de la France. » En clair, seule la presse ivoirienne était indépendante et digne de confiance dans son traitement de l'actualité nationale.

Cet article, sorti parmi tant d'autres, au summum de la tension entre les forces armées ivoiriennes et la force militaire française, est révélateur de l'action permanente de la communication ivoirienne tout au long de la crise. Mais peut-on alors parler de guerre de l'information menée contre l'action des « forces impartiales<sup>2</sup> » de la part de Laurent Gbagbo au sens strict du terme ? Et si oui, comment la France a-t-elle réagi face à cette forme de guerre bien particulière et dont les états-majors ne sont pas encore bien familiarisés ?

Tout au long de ce mémoire, il sera démontré que si guerre de l'information il y a, elle n'a eu qu'un rayon d'action limité localement. Cependant lors des événements de novembre 2004, celle-ci a eu un impact international car la communication française y a montré ses limites opérationnelles.

Pour cela, il est indispensable de présenter, dans un premier temps, la presse ivoirienne au centre de la guerre de l'information menée par la présidence ivoirienne. En effet, libérée de la tutelle de l'Etat après la mort de Félix Houphouët Boigny, mais pour mieux se radicaliser, elle est plus une presse de parti qu'une presse vraiment indépendante. Son influence demeure cependant locale.

---

<sup>1</sup> En référence à la résolution 1572 des Nations Unies dénonçant les « médias de la haine » ivoiriens.

<sup>2</sup> Les forces impartiales sont constituées de la force Licorne et de la force de l'ONU.

Dans une deuxième partie, seront exposés les modes opératoires de la guerre de l'information menée par Laurent Gbagbo. Quels sont ses modèles de pensée et la manière dont il va la mettre en œuvre ?

Enfin, dans une dernière partie, les différentes stratégies ou politiques de communication, ivoirienne et française, seront analysées avec comme cas concret les événements de fin novembre qui montreront les faiblesses de la communication française face à l'outrance ivoirienne.

## I. La presse ivoirienne : un média partial

Tout au long de son histoire, la presse ivoirienne a suivi l'évolution politique de son pays. Dans son introduction du dossier consacré aux médias en Afrique, François Soudan décrivait le rôle qui avait été dévolu aux journalistes et à la presse lors de l'indépendance : « d'une presse mono partisane marquée par l'intervention directe des Etats, au sein de laquelle les journalistes jouaient un rôle d'agent du développement et de la pensée unique, et dont la fonction se voulait avant tout sociale, éducative et politique, on est passé au début des années 1990, à l'explosion des journaux indépendants, puis, en cette première décennie du nouveau millénaire, à la difficile conquête du pluralisme audiovisuel<sup>3</sup>. » Quarante ans plus tard, qu'il s'agisse de la presse d'Etat ou privée, ces dernières ont du mal à s'affranchir d'une forte tradition de dépendance et d'encadrement.

### A. Un état des lieux de la Côte d'Ivoire

Il convient dans un premier temps de dresser un état des lieux de la Côte d'Ivoire tant politique qu'économique et de chercher dans son histoire les causes de la crise actuelle qui voit aujourd'hui ce pays divisé en deux : les forces rebelles au nord et les loyalistes au sud.

#### 1. La crise politique et économique

Le décès du président de la République ivoirienne Félix Houphouët Boigny, surnommé «le Vieux», le 7 décembre 1993 (jour anniversaire de l'indépendance) à l'âge de 88 ans ouvrit la voie à des expériences politiques incertaines et à des changements brutaux. Trois chefs d'Etat se sont succédés à la tête du pays depuis lors, sans parvenir à restaurer cette stabilité politique.

Le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié dit «HKB», termina le mandat en cours conformément à la Constitution. Cependant, comme il ne tenait pas son pouvoir d'une élection, sa position s'en trouva considérablement affaiblie. À la faveur d'un climat politique et social tendu, les oppositions entre communautés et régions se manifestèrent. Le scrutin présidentiel d'octobre 1995 fut ainsi marqué par des violences intercommunautaires touchant les immigrés qui constituent une part importante de la population. Ces dissensions opposèrent, notamment dans l'Ouest du pays, les Bétés aux Baoulés, dont faisait partie le nouveau président Henri Konan Bédié, tandis que les musulmans du Nord et les Burkinabés, immigrés de longue date et se considérant souvent comme ivoiriens (l'ancienne Haute-Volta a été intégrée à la Côte-d'Ivoire pendant l'époque coloniale), restèrent marqués par la marginalisation dans laquelle les institutions tentaient de maintenir Alassane Ouattara, ancien premier ministre, en raison de ses origines burkinabaises. La

---

<sup>3</sup> SOUDAN François, Jeune Afrique/l'Intelligent, « Splendeur et misère des journalistes », n°2277 du 29 août au 4 septembre 2004, p.40.

possibilité pour le chef de l'État de reporter l'élection présidentielle prévue pour l'an 2000 souleva les protestations d'une opposition divisée.

Le 26 décembre 1999, le chef de l'armée ivoirienne, le général Robert Gueï, intervint pour faire cesser les manifestations de soldats mal payés et destitua le président Bédié qui se réfugia au Togo, puis en France. Le général Gueï mit en place un Comité National de Salut Public (CNSP) qui s'engagea à organiser des élections. Il fit voter, le 23 juillet 2000, une nouvelle Constitution qui reprenait le concept de l'«ivoirité». Mais la nouvelle Constitution adoptée par référendum écartait la candidature d'Alassane Ouattara, cet ancien premier ministre de Houphouët Boigny : sa nationalité ivoirienne était mise en doute à travers le nouveau concept d'«ivoirité». À la fin de la même année, la Cour suprême rejeta la candidature aux législatives de cet homme devenu l'icône des exclus du Nord. Le conflit opposant les deux adversaires politiques a ranimé entre certains groupes ethniques des haines, dont les Burkinabés ont été les principales victimes. Le 9 octobre 2001, le président par intérim Laurent Gbagbo ouvrit un forum de la Réconciliation nationale avec Konan Bédié, ancien président renversé, Robert Gueï, général putschiste, et Alassane Ouattara, devenu chef de l'opposition.

En janvier 2000, la formation d'un gouvernement de transition réunissant le Front Populaire Ivoirien (FPI) du socialiste Laurent Gbagbo et le Rassemblement Des Républicains (RDR) de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara tourna rapidement à la compétition entre ces deux candidats à la présidentielle, faisant ressurgir le problème de l'«ivoirité», qui avait été la cause politique de la crise précédente. En octobre, ce fut le premier tour de l'élection présidentielle, qui devait mettre un terme à la transition militaire dirigée par le général Gueï. Laurent Gbagbo déclara l'avoir emporté, mais le général Gueï tenta de se maintenir au pouvoir par un coup d'État avant d'être mis en fuite par des manifestations massives. Laurent Gbagbo fut alors investi président de la République. Mais comme le résumait Le Monde : « porté au pouvoir par un soulèvement populaire contre une junte militaire, vainqueur d'une élection dont les principaux candidats – sauf lui-même et le général Gueï, à qui il devait servir de caution – avaient été écartés, M. Gbagbo n'est pas un président d'une incontestable légitimité. »

L'une des faiblesses de cette élection est qu'en acceptant le principe d'une éviction des autres candidats, Laurent Gbagbo, « vainqueur d'une élection à laquelle n'a pris part qu'un quart du corps électoral<sup>4</sup> », a fragilisé sa légitimité. C'est en « pactisant, pour finir, avec Robert Gueï afin d'éliminer tous les candidats à la présidentielle de 2000<sup>5</sup> », qu'il a été élu.

---

<sup>4</sup> GLASER Antoine et SMITH Stephen, Comment la France a perdu l'Afrique, Calmann-Lévy, Paris, 2005, p259.

<sup>5</sup> BOUQUET Christian, Géopolitique de la Côte d'Ivoire, Armand Colin, Paris, 2005, p20.

Cette circonstance ambiguë fait donc de Laurent Gbagbo un président mal élu, sentiment reconnu internationalement.

Economiquement, la Côte d'Ivoire a toujours été l'un des pôles de l'Afrique de l'Ouest. Le « miracle ivoirien » est depuis en chute mais très loin d'être effondré. Cette perception de paupérisation économique par la population, non perceptible au niveau macro économique, est un des facteurs favorables à la crise de septembre 2002. L'aventure militaire devient une alternative envisageable face à la situation économique perçue de toute façon comme dégradée.

## 2. La tentative de coup d'Etat de septembre 2002

A la suite de l'élection de Laurent Gbagbo à la présidence ivoirienne, de violents affrontements opposèrent ses partisans, chrétiens, à ceux, musulmans, du candidat Alassane Ouattara, dont la candidature, rappelons-le, avait été invalidée par la Cour suprême. Les hostilités tournèrent à la guerre civile entre les rebelles du Nord (Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire) et les loyalistes du Sud quand « pour la sixième fois depuis 1990, une mutinerie agite les forces armées nationales de Côte d'Ivoire. Des militaires, inquiets pour leur carrière, prennent les armes contre le gouvernement... si le nord du pays, hostile à Gbagbo, tombe très vite entre leurs mains le 19 septembre, de même que la ville de Bouaké, au centre du pays, ils ne parviennent pas à prendre le contrôle d'Abidjan. »<sup>6</sup> Au cours de ces événements, le général Gueï est retrouvé mort dans un terrain vague alors que Alassane Ouattara échappe de peu à la mort en se réfugiant à l'ambassade d'Allemagne. Un accord de cessation des hostilités fut signé à Dakar, le 17 octobre 2002. Cet accord a été complété par un autre accord, signé à Lomé, le 13 janvier 2003, par le gouvernement ivoirien, non signataire de celui du 17 octobre 2002. Mais les conflits se poursuivirent sur fond de connotation ethnique dans le nord du pays. À l'invitation du président de la République française, une table ronde des forces politiques ivoiriennes s'est réunie à Linas Marcoussis, du 15 au 23 janvier 2003. Chaque délégation des différentes factions ivoiriennes a analysé la situation et fait des propositions de nature à rétablir la confiance et à sortir de la crise la plus grave que ce pays ait connue depuis plusieurs décennies ; ce fut l'accord de Marcoussis du 24 janvier. Le président Gbagbo parvint à conserver son poste jusqu'aux élections présidentielles de 2005, reportées aujourd'hui à fin 2006, mais il devra accepter des ministres rebelles. Puis, s'estimant attaqué depuis le Liberia, le gouvernement de Côte d'Ivoire a demandé à Paris d'appliquer les accords de défense (de 1961). La France envoya près de 4 000 soldats dans le pays. Mais les «jeunes patriotes», des groupes de soutien au président Gbagbo, déclenchèrent une émeute anti-française. Le président Gbagbo sembla remettre en question les accords de Marcoussis qu'il qualifia de

---

<sup>6</sup> MAISONNEUVE Charles, *Le boubier ivoirien*, Privat, Paris, 2005, p20

«propositions françaises». Ce fut le début d'évacuation des familles françaises (environ 2 000 personnes). Or, la moitié des PME et la moitié des recettes fiscales du pays sont assurées par ces Français. Depuis les incertitudes provoquées par le coup d'État de décembre 1999 et les désordres qui ont accompagné les élections d'octobre 2001, elle a rejoint le peloton des pays chroniquement instables avec, en prime, une armée éclatée, une classe politique déboussolée, une population apeurée, une guerre civile larvée, des immigrés montrés du doigt, sans oublier «les Blancs qui partent». Pour le moment, les Ivoiriens ne voient pas comment régler la crise opposant les factions politiques, le Nord et le Sud (nomades et sédentaires), les musulmans et les chrétiens, les nationaux et les étrangers, etc. Pendant ce temps, la tradition de la gabegie et du détournement des fonds publics se perpétue en Côte d'Ivoire. La population, de son côté, continue de croupir dans la misère.

Mais nul n'est en mesure de dire qui est derrière ce nouveau soubresaut armé. Alors putsch ou nuit des longs couteaux ? Ce qui est sûr, c'est que le grand bénéficiaire des événements du 19 septembre est Laurent Bagbo lui-même : son opposition est décapitée et il fait figure de victime.

### 3. Les forces en présence

Les forces appelées « impartiales » par les médias ivoiriens sont composées des troupes françaises de la force Licorne, environ 4 500 hommes, et de celles de l'ONU sous le nom de l'ONUCI, environ 6 000 hommes. Imbriquées et complémentaires, leur principale mission s'apparente à celle du contrôle de zone. Les forces de l'ONU sont dans une logique d'interposition, leur dispositif statique consiste à séparer les troupes loyalistes et les rebelles, tout en contrôlant les principales agglomérations. Les troupes françaises, en deuxième rideau, agissent, si nécessaire, comme une force de réaction rapide.

En ce qui concerne les Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI), après une série d'échecs initiaux, elles sont cantonnées au sud de la ligne de cessez le feu. Parent pauvre des différentes politiques menées jusqu'à présent, l'armée ivoirienne n'a pas eu la capacité de contrer la rébellion de septembre 2002, seule la Gendarmerie entraînée et opérationnelle a eu les moyens de repousser les forces rebelles. Laurent Gbagbo n'a eu de cesse de renforcer ses forces armées matériellement et par la venue de mercenaires. Grâce à ces renforts, les FANCI violent, ponctuellement, les conditions de cessez le feu définies lors des accords successifs<sup>7</sup>. Pour le président ivoirien, le constat est clair : l'option militaire pour réunifier le pays reste toujours valable.

---

<sup>7</sup> Un premier accord est signé entre belligérants le 17 octobre 2002

Enfin les troupes armées des rebelles sont constituées par les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN). Les mouvements rebelles sont organisés en trois grands mouvements. Le premier, le Mouvement Patriotique de Côte-d'Ivoire (MPCI) est le plus important. Implanté dans le Nord, il fait face aux FANCI sur un front qu'elles ne peuvent contrôler (entre 600 et 800 kilomètres). Ce mouvement apparaît le 19 septembre 2002, il est la vitrine politique des rebelles et bénéficierait de la complaisance du Burkina Faso. Il est principalement composé d'anciens membres de l'armée gouvernementale (une dizaine de milliers) qui s'étaient exilés au Burkina après avoir tenté de renverser Gbagbo en janvier 2001. Le deuxième, le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) apparaît le 28 novembre. Sa zone d'influence dispose de frontières communes avec la Guinée et le Liberia. Il affirme compter 6 000 hommes qui veulent venger la mort de Gueï. Il est très probable que d'ex-miliciens de Charles Taylor se soient joints à eux à titre personnel. Ces libériens sont d'origine Yacouba, une ethnie présente des deux côtés de la frontière Liberia - Côte-d'Ivoire.

Enfin, le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) apparaît également le 28 novembre, il a pris le contrôle d'une petite partie du territoire ivoirien. Celle-ci est située entre les zones du MPCI et du MPIGO. Il revendique 250 combattants, dont 50 Dozos (chasseurs traditionnels).

Quant à Abidjan, la capitale économique de Côte d'Ivoire est le lieu des grandes manifestations plus ou moins violentes à l'égard des étrangers dont les ressortissants occidentaux. C'est le lieu de privilégié des « jeunes patriotes » pour mener à bien toutes leurs actions violentes à l'encontre des opposants au pouvoir et des étrangers.

## B. Une presse nationale « indépendante » naissante et très orientée

N'ayant eu aucun rôle dans l'indépendance du pays, la presse ivoirienne a servi d'instrument politique pendant le « règne » de Félix Houphouët Boigny. Mais l'explosion du nombre de journaux dès les années 1990 ne s'est pas accompagnée d'une rupture dans la tradition de dépendance et d'encadrement.

### 1. Une presse pléthorique mais instrumentalisée

Après l'indépendance, le pouvoir avait entrepris de mettre sur pied un service public d'information contrôlant tout. De la même manière que le multipartisme autorisé par la Constitution n'a jamais été appliqué, son pendant dans le domaine de la presse est resté lettre morte. C'est donc assez naturellement que la presse s'est rangée du côté du pouvoir. Dans ce contexte, les journalistes ont été encouragés à promouvoir les choix du gouvernement qui avaient fait d'eux le relais de sa politique de développement. A la mort du président Houphouët Boigny, l'élan de liberté et de démocratie a vu le nombre de journaux exploser : passant de trois titres à quasiment 180 titres en six années. Paraissant

majoritairement à Abidjan, parmi les principaux, on peut noter Fraternité Matin « véritable institution en Côte d'Ivoire, le premier numéro étant sorti le 9 décembre 1964, il est resté l'unique quotidien accessible à l'immense majorité des Ivoiriens pendant plus de vingt ans<sup>8</sup>. » On trouve également, Notre Voie le journal du FPI, parti du président Gbagbo et financé par son épouse, et Le Patriote, organe de presse de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara. On compte encore une multitude de titres plus ou moins confidentiels dont certains sont nés à l'occasion du conflit. On notera que le Courrier d'Abidjan est financé quant à lui par la maîtresse de Laurent Gbagbo.

Mais ces changements de la presse écrite aboutirent plus à une multiplication de titres militants que d'avoir permis l'éclosion d'une presse pluraliste. Le lien très fort unissant partis politiques et organes de presse est une caractéristique qui définit le paysage médiatique ivoirien. « Les nouveaux partis qui fourbissaient leurs armes depuis quelques semaines en perspective de l'ouverture démocratique ont de suite lancé sur le marché de la presse des relais pour leur propagande<sup>9</sup> ». Dans ce contexte, une presse d'opinion non partisane a du mal à exister.

## 2. La ligne éditoriale de la presse quotidienne

C'est ainsi que l'outrance et le sensationnalisme sont les dénominateurs communs de la presse ivoirienne dont l'attaque ad hominem est d'un usage courant. Dans un contexte local de censure et d'intimidation, les quotidiens d'opposition sont minoritaires et laissent le champ libre à une presse plus proche du pouvoir. En période de tension, les journaux d'opposition sont les premiers visés et ne peuvent plus paraître. Quoi qu'il en soit, chacun trouve ses raisons pour critiquer l'action militaire française pour peu qu'elle n'aille pas dans le sens de ses aspirations.

Le plus crédible des quotidiens ivoiriens, Fraternité Matin, oscille entre une ligne éditoriale de soutien au pouvoir en place et la recherche d'une certaine respectabilité due à son rang dans la presse ivoirienne. Le journal Le Monde estime qu'il « fait preuve au milieu d'une presse ivoirienne approximative, incendiaire et volontiers pousse-au-crime, d'une retenue alors qu'il est toujours contrôlé par l'Etat. » Il se singularise toutefois par ses titres accrocheurs, tendance lourde de la presse ivoirienne.

Le journal du président Gbagbo, Notre Voie, se fait remarquer par un ton particulièrement militant et par son manque de mesure usant de nombreuses et violentes campagnes de presse de dénonciation comme celle contre les accords de Linas Marcoussis. N'hésitant pas

---

<sup>8</sup> AKOUN Serge, Le nouveau paysage de la presse en Côte d'Ivoire, Mémoire de l'Institut Français de Presse, université Paris II, 1992, p46.

<sup>9</sup> AKOUN Serge, Le nouveau paysage de la presse en Côte d'Ivoire, Mémoire de l'Institut Français de Presse, université Paris II, 1992, p4.

non plus à s'en prendre à ses confrères, c'est l'organe mobilisateur des « jeunes patriotes ». Très hostile à la présence française, il se caractérise par des titres virulents et agressifs. Le corps des articles mêle accusations gratuites et pseudo révélations, mais ceci fait partie d'une stratégie bien étudiée de la part de Laurent Gbagbo pour mener à bien sa guerre de l'information.

Le principal journal d'opposition, Le Patriote, soutenu par Alassane Ouattara, « défend les musulmans du nord dont la loyauté à la nation ivoirienne est souvent mise en doute par la presse abidjanaise<sup>10</sup>. » Défendant les intérêts du RDR, il adopte une position très critique vis-à-vis du pouvoir en place ce qui lui vaut d'être fréquemment vandalisé. Il milite pour un plus grand interventionnisme de la France dans le règlement de la crise ivoirienne, jouant régulièrement de la provocation ou de l'allusion pour tenter de susciter une implication de l'armée française aux côtés des forces rebelles. Les articles dénoncent la frilosité voire la passivité des troupes françaises et exploitent tout ce qui peut aller dans le sens d'une décrédibilisation du pouvoir.

### 3. Un consensus dans un discours ambigu

Une des constantes éditoriales de la presse ivoirienne est la critique de l'action militaire française mais pour des raisons différentes. Pour le gouvernement, les troupes françaises n'en font pas assez contre les rebelles et, pour ces derniers, elles sont à la solde de Laurent Gbagbo.

Les mêmes critiques apparaissent donc pour des raisons différentes. Le ton adopté n'est pas linéaire et ne suit pas nécessairement avec le temps un crescendo dans la critique. Même dans les journaux possédant la ligne éditoriale la plus dure envers la France, le ton peut changer brutalement. Cette attitude peut paraître erratique voire irrationnelle mais en fait, elle est intimement liée aux variations de la politique locale pour une presse qui en général réagit plus qu'elle n'analyse. Le cran supplémentaire dans l'escalade de la violence franchi depuis novembre 2004 avec l'attaque des forces régulières des troupes françaises à Bouaké a encore radicalisé ce discours critique.

### C. L'évolution et les partis pris de la presse ivoirienne

La manière dont la presse ivoirienne rend compte du conflit en général dépend de la combinaison de plusieurs facteurs. Certains sont économiques (organisation d'un marché de presse), d'autres sont culturels (modes de consommation des journaux) ou encore structurels (manière dont l'appareil législatif et réglementaire encadre l'exercice du métier de journaliste).

---

<sup>10</sup> Courrier international, Dossier, Côte d'Ivoire : pourquoi la France ne fait plus la loi n°732 du 18 au 24 novembre 2004

## 1. Une presse concentrée sur Abidjan

La lecture de la presse est avant tout un phénomène urbain. La présence de lecteur du français à Abidjan donne un important lectorat potentiel de la presse. Cet état de fait n'est pas surprenant dans la capitale économique où résidaient jusqu'en septembre 2002 près de 20 000 Français. Les tirages, quant à eux, sont relativement modestes eu égard à la population ivoirienne.

La diffusion avant le début de la crise trouvait un relais à partir des sociétés d'acheminement par le biais de commerçants souvent d'origine libanaise installés en province. Depuis elle est devenue aujourd'hui quasiment impossible à travers les pays, les principaux titres paraissent donc essentiellement à Abidjan.

De plus, un fait essentiel reste difficile à surmonter, cette presse est excessivement chère, elle apparaît comme un média élitiste. Cette donnée influe sur sa pénétration et son mode de consommation, un même exemplaire passe entre plusieurs mains. De la même manière, une habitude, qui consiste à photocopier les journaux ou du moins certains articles, permet d'en accroître d'autant la diffusion.

## 2. Une déontologie douteuse

Souvent rédigée par des gens qui ne sont pas journalistes, la presse ivoirienne, politisée à l'extrême, n'est plus qu'une caricature de presse. De ce fait, « il est patent que le clivage politique de la société ivoirienne est soigneusement entretenu par ces journaux ».

Pourtant, la création de l'Observatoire de la Liberté de la Presse de l'Ethique et de la Déontologie (OLPED) le 25 septembre 1995 avait pour but de dénoncer les atteintes menées à l'encontre de la presse ainsi que ses abus. En 2001, l'OLPED avait déjà publié 150 communiqués et pris 3 200 décisions consistant en autant d'avertissements. Cependant, comme le fait remarquer Christian Bouquet : « faute de pouvoir s'appuyer sur une justice digne de ce nom, et donc de déboucher sur des sanctions concrètes, cette tentative de moralisation ne servit pas à grand-chose<sup>11</sup>. »

De plus, « sur le plan du contenu et des effets, la politique sous ses formes les moins nobles remplit les colonnes des journaux partisans. Il est patent que le clivage politique de la société ivoirienne est soigneusement entretenu par ces journaux d'informations générales<sup>12</sup> ». Serge AKOUN poursuivait : « il est permis de s'interroger tant il est prévisible que les journaux qui ont connu un relatif succès en surfant sur les attentes les moins glorieuses d'un lectorat de moyen niveau par l'exploitation de la rumeur, des intrusions dans la vie privée, la pratique du dénigrement systématique de l'Etat et du

---

<sup>11</sup> BOUQUET Christian, Géopolitique de la Côte d'Ivoire, Armand Colin, Paris, 2005, p.218.

<sup>12</sup> AKOUN Serge, Le nouveau paysage de la presse en Côte d'Ivoire, Mémoire de l'Institut Français de Presse, université Paris II, 1992, p.86.

sensationnalisme en politique sont prisonniers de leurs recettes éditoriales<sup>13</sup>. » Radicalisés par la crise, les journaux ivoiriens parviennent aujourd'hui moins que jamais à s'extraire des passions pour ne pas épouser les discours politiques les plus radicaux.

Le problème vient aussi du fait que la presse ivoirienne est souvent rédigée par des personnes qui ne sont pas du métier. En effet, l'apparition d'une multitude de titres a obligé les patrons de presse à embauché sans trop regarder les qualifications de leurs nouveaux employés. C'est ainsi que de nombreux étudiants sans emploi, des jeunes sans diplômes se sont orientés vers le métier de journaliste. C'est pourquoi, pour essayer d'homogénéiser ce milieu, l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), créée en novembre 1991, et l'OLPED ont tenté de dispenser un minimum de savoir-faire tant techniques que déontologiques au sein de la profession sans parvenir à faire susciter un saut qualitatif. Comme l'explique l'Observatoire, « l'essentiel de la formation dispensée au cours des séminaires depuis bientôt une décennie par l'UNJCI, et depuis six ans par l'OLPED et les associations spécialisées, porte sur les techniques rédactionnelles. Cette formation, qui devrait être en principe une formation continue destinée à des professionnels, a dû être ramenée à l'acquisition des techniques de base. Parce qu'il est difficile de dispenser une formation continue à des « professionnels » qui n'ont jamais reçu une formation de base. Tout le dilemme est là. Les journaux du « printemps de la presse » font plutôt de l'opinion qu'ils n'informent<sup>14</sup>. »

### 3. Une retranscription erronée des faits

Le manque de recul de la presse ivoirienne vis-à-vis des événements la conduit à surexposer les éléments de nature à favoriser une exacerbation des tensions que ce soit par calcul, par maladresse ou simplement par dépit.

En effet, le champ du discours de la presse ivoirienne évolue entre deux extrêmes : la délivrance de messages bruts non commentés et le diffusion de messages allusifs, approximatifs ou surinterprétés.

Dans le premier cas, la presse ivoirienne agit plus comme un relais de communication institutionnelle que comme une presse de commentaire. Dans le second cas, la presse laisse souvent entendre qu'il y a plus à dire que ce qui est écrit et procède régulièrement par allusions ou approximations, entretenant ainsi un mythe contemporain adapté aux réalités du pays, celui de la « théorie du complot ». De plus, les journaux reprennent des informations publiées dans les médias français et les réinterprètent ou leur donne plus de

---

<sup>13</sup> AKOUN Serge, Le nouveau paysage de la presse en Côte d'Ivoire, Mémoire de l'Institut Français de Presse, université Paris II, 1992, p.102.

<sup>14</sup> ZIO Moussa, L'OLPED, pionner de l'autorégulation des médias en Afrique, Dumas et Titoulet imprimeurs, Saint Etienne, 2001, P.27

sens qu'elles en ont. En décembre 2004, c'est en interprétant le Nouvel Observateur que le journal Le Patriote<sup>15</sup> annonçait que, dans la nuit du 7 au 8 novembre 2004, « le camp présidentiel ivoirien a annoncé sa reddition quand il a vu les soldats français devant la porte de Gbagbo ». On dépasse ici souvent la simple utilisation de sources étrangères pour aboutir à une action de désinformation.

Dans un contexte d'extrême tension dans lequel les médias ont un rôle essentiel à jouer, ces pratiques entretiennent un haut niveau polémique. Tous les titres n'appellent pas au pire, néanmoins, en laissant s'exprimer les partisans de solutions les plus extrêmes et en relayant des faits ou des actes non fondés ou mal interprétés, ils entretiennent une grande confusion. Dans ce foisonnement, la principale rupture dans le traitement de l'information apparaît, et ce n'est pas surprenant, en novembre 2004 lors de l'attaque dont les troupes françaises ont été l'objet. Cependant si cette période correspond à un paroxysme, la critique n'y apparaît pas ex nihilo. Dès le mois de juin, une campagne de presse anti-Français orchestrée par le « jeunes patriotes » ou par les membres les plus bellicistes du régime se dessine. Certains éléments du discours sont mis au point largement en amont des événements censés les justifier et de thématiques ou expressions destinées à frapper l'imagination sont testées telles : « incidents Licorne – population », « manifestants aux mains nues » ou bien « armée d'occupation ». En réalité, tout ceci fait parti d'une stratégie bien préparée par Laurent Gbagbo pour mener à bien sa guerre de l'information afin de discréditer l'action militaire française. Car comme il a dit à Marcoussis, « je n'ai pas gagné la guerre (militairement parlant), il faut en tirer les conséquences ».

---

<sup>15</sup> Le Patriote n°1569 bis du mercredi 22 décembre

## II. Les modes opératoires de la guerre de l'information menée par Laurent Gbagbo

La guerre de l'information recouvre l'ensemble des champs conflictuels où l'information est utilisée comme une arme offensive pour affaiblir, déstabiliser ou détruire un adversaire. Les techniques offensives de la guerre de l'information peuvent prendre la forme de la désinformation, de la manipulation, de la rumeur, de la propagande. Il s'agit donc de méthodes subversives pouvant être efficacement déployées sur l'ensemble des canaux de communication à disposition (interne, externe, Internet, Intranet, prolifération orale ...). Le concept de guerre de l'information est un concept très vaste qui englobe indistinctement toutes les actions humaines, techniques, technologiques permettant de détruire, de modifier, de corrompre ou de dénaturer l'information ou les flux d'informations d'un tiers (pays, états, entité administrative, économique ou militaire...) en vue de brouiller, d'altérer sa capacité de perception, de réception, de traitement, d'analyse et de stockage de la connaissance.

### A. Le modèle de pensée subversive de Gbagbo

Pour mener à bien sa guerre de l'information, Laurent Gbagbo se réfère aux grands modèles de pensée subversive.

#### 1. Les différentes écoles de pensées subversives

Comme l'explique M. Harbulot<sup>16</sup> la « créativité subversive puise ses fondements dans les pratiques du mouvement communiste international et des différents mouvements protestataires qui se sont développés au cours du XIXe et du XXe siècle ». Les principaux modèles sont l'école bolchevique, l'école trotskiste et l'école maoïste.

L'école bolchevique « s'est construite dans une dynamique où la minorité impose ses choix à la majorité par un combat par l'information. Abréviation du russe « agitassija-propaganda », l'agit-prop est le premier apport significatif de la culture subversive en matière d'affrontements cognitifs... Le propagandiste transmet beaucoup d'idées à une seule personne ou à quelques personnes, alors que l'agitateur transmet seulement une idée ou quelques idées à une masse de personnes. C'est ainsi que l'agitation prit le pas sur la propagande dans les situations où il fallait exploiter une brèche du pouvoir et non le conforter ».

L'école trotskiste, quant à elle, « a mis au point la technique de l'entrisme : pénétrer les structures syndicales et associatives pour y mener une action d'influence et éventuellement de prise de contrôle des organes de direction. Cette technique n'a pas disparu, elle est même devenue un art particulièrement subtil dans la manière de manipuler aujourd'hui certaines caisses de résonance de la société civile ».

---

<sup>16</sup> HARBULOT Christian, La main invisible des puissances, Ellipses, 2005, p.96.

Enfin, l'école maoïste est celle qui a laissé le plus de traces dans les stratégies de combat pour l'information. La trame de la méthodologie cognitive repose sur le travail d'enquête. Les militants s'infiltrèrent dans le dispositif sous contrôle de l'ennemi pour étudier les failles potentiellement exploitables comme l'injustice sociale, la corruption, les mesures arbitraires prises contre la population. Les cadres du Parti mettent ensuite au point une stratégie de désagrégation du système de contrôle adverse. La contre information est le second point fort de cette méthodologie. Elle sert à dénoncer les injustices les plus flagrantes de manière à isoler les relais du pouvoir en place. Ce n'est qu'après ce travail de propagande long et fastidieux que sont lancées des opérations militaires contre les forces de sécurité de l'adversaire. Le troisième point fort porte sur l'orchestration de caisses de résonance dans les milieux progressistes (enseignants, intellectuels, journalistes, artistes). Ces réseaux de contacts dans la société civile, favorables aux idées diffusées par la propagande maoïste, atténuent l'image agressive de l'affrontement idéologique et amplifient la portée d'une telle propagande bien au-delà des cercles restreints d'adhérents à la cause.

Ces méthodes de combat par l'information ont atteint des niveaux inégalés en matière de résonance internationale. Contrairement au fort qui a les moyens financiers et humains, le faible ne peut compter que sur ses propres forces. Il doit donc concentrer toute son énergie sur l'identification des failles et des contradictions de l'adversaire et cibler les points les plus vulnérables, afin de l'user par des frappes informationnelles répétées. Le fort veut écraser ou se faire obéir. Le faible ne peut chercher à parasiter le discours du fort et éventuellement l'affaiblir par des actions exemplaires.

## 2. Les réseaux de Laurent Gbagbo

Contraint de partager le pouvoir avec des ministres issus de la rébellion ou de l'opposition, Gbagbo active des réseaux parallèles pour rester maître du jeu. A la manière des mouvements marxistes dans les pays d'Europe de l'Est, une multitude d'organisations d'une fidélité absolue, bien qu'apparemment indépendantes, sont mises en action pour noyauter la société ivoirienne. Gbagbo dispose ainsi d'un premier cercle d'activistes, parmi lesquels on retrouve le « général » Charles Blé Goudé, responsable de l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national en RCI, Jean Serge Kuoyo, leader de la Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire, ou encore Thierry Legré, président du Mouvement pour la conscience républicaine. Ces hommes sont capables d'organiser au pied levé une manifestation pacifique de plusieurs milliers de personnes. Les volontaires sont payés une centaine de francs CFA pour participer à ce mouvement « spontané » de citoyens en colère. Les banlieues d'Abidjan comptent malheureusement des dizaines de milliers de désœuvrés acceptant de se prêter à cette mascarade pour quelques billets.

Par ailleurs, le chef d'Etat peut compter sur un second cercle, plus institutionnel, qui s'adresse à un auditoire plus ciblé. Ces associations comme l'Observatoire international pour la transparence électorale et le respect des Droits de l'homme, la Sorbonne du Plateau ou encore le Réseau ivoirien des organisations féminines, délivrent leurs messages aux organisations internationales ou africaines. Elles mènent des actions de lobbying au profit du pouvoir ivoirien sans que celui-ci ne donne l'impression de s'impliquer directement.

Laurent Gbagbo dispose également d'une vingtaine de mouvements paramilitaires, constitués de fidèles du Parti encadrés par d'anciens sous-officiers ou des instructeurs d'origine française. On compte notamment parmi eux les Tontons républicains, les guerriers du 19 septembre ou encore le Rassemblement des sentinelles de la patrie. Ces unités paramilitaires servent principalement à contrer les manifestations adverses. Lors des troubles de mars et novembre 2004, elles seront le fer de lance des agitateurs. Affichant une vitrine légale, elles constituent aussi un réservoir de forces pour les unités officielles (les Forces de Défense et de Sécurité). Enfin, comme l'a révélé Stephen Smith dans Le Monde, une synthèse de la DGSE rédigée en janvier 2003 cite l'existence « d'escadrons de la mort » : ils seraient dirigés par le capitaine de gendarmerie Séka Yapo, officiellement chargé de la protection de Simone Gbagbo, et de Patrick Bahi, responsable de la sécurité personnelle du président de la République. Le premier, qui commanderait une vingtaine de sous-officiers, est soupçonné de l'assassinat du général Gueï. L'unité sous les ordres de Bahi, qui compterait environ 80 civils, disposerait de ramifications à San Pedro, Yamoussoukro et M'Bahiakro. Particulièrement observées par la communauté internationale, ces unités font profil bas, en janvier 2003, car elles donnent une image très négative du régime. Au lendemain des accords de Marcoussis, Laurent Gbagbo préfère utiliser les groupes paramilitaires, dont les liens avec le pouvoir sont officiellement plus tenus. Ses proches démentent évidemment cette articulation, expliquant qu'il s'agit d'une construction a posteriori. Reste que le président saura parfaitement instrumentaliser la rue à chaque fois qu'il en aura besoin.

De plus, tout au long de la crise, du point de vue strictement militaire, la position des forces armées ivoiriennes a oscillé entre volonté d'agir seule par une victoire sur le terrain et la volonté de bénéficier de l'aide militaire française. C'est la retranscription « militaire » sur le terrain du double langage de Laurent Gbagbo.

#### B. La guerre subversive du pouvoir ivoirien

Par le biais de ses réseaux, Laurent Gbagbo va pouvoir mener sa guerre informationnelle en utilisant différents modes d'actions tirés des écoles de pensées subversives. Son action est un savant mélange de manipulation, désinformation et propagation de rumeurs.

## 1. Manipulation, désinformation

Tirant parti des écoles bolchevique et maoïste, Laurent Gbagbo exploite, à des fins locales et internationales, chaque faille ou erreur française dans les discours officiels, les livres ou articles de presse français afin de mener ses actions de manipulation et de désinformation. Pour cela, il agit indirectement par le biais du journal de son parti, Notre Voie.

Ainsi en février 2003, après les violentes émeutes anti-Français ayant suivi le sommet de Kléber, le journal Le Monde énonçait : « depuis une semaine, la presse proche de Laurent Gbagbo se déchaîne contre l'armée française. Des titres tels que « La France livre deux Alpha Jet aux rebelles », « L'assassinat de Gbagbo programmé avant fin février » font la manchette des journaux. L'organe officiel du parti présidentiel, Notre Voie, dont le directeur de publication, Eugène Allou, est par ailleurs chef du protocole de Laurent Gbagbo, affirme que « les ivoiriens ne doutent plus que c'est la France qui agresse la Côte d'Ivoire par les rebelles interposés ». Vendredi 14 février, évoquant l'hypothèse de l'assassinat du chef de l'Etat par l'armée française, le même journal précisait que « ce sera tout le peuple ivoirien qu'il faudra tuer<sup>17</sup>. »

L'usage de titres provocateurs, de raccourcis trompeurs parfois naïfs mais résultant souvent de véritables actions de manipulation ou de désinformation est d'un usage courant. La manipulation consiste en un truquage du raisonnement. Les éléments de l'article connus sont acceptés de tous mais ils sont en l'occurrence réorganisés de manière à ne pouvoir, en principe, s'y opposer. Quant à la désinformation, c'est une « action qui consiste à faire valider par un récepteur, que l'on veut intentionnellement tromper, une certaine description du réel favorable à l'émetteur, en le faisant passer pour une information sûre et vérifiée<sup>18</sup>. » Ainsi dans un article du 1<sup>er</sup> décembre 2004, Le Courrier d'Abidjan titrait : « Séisme dans la chiraquie : la FIDH réclame la tête du général Poncet. » Le chapeau laisse entendre que la Fédération Internationale des Droits de l'Homme envisageait de s'en prendre directement et uniquement au général commandant la force Licorne, mais le reste de l'article n'est pas plus favorable aux actions du gouvernement Gbagbo. Il s'agit donc ici de faire croire aux foules abidjanaises (le récepteur) que l'action des forces françaises a fait l'objet d'une condamnation internationale qui fragilise la position de la France. L'attaque ad hominem accrédite le message en identifiant un responsable. Favorable au pouvoir en place, Le Courrier d'Abidjan compte mobiliser ainsi les foules à son profit.

---

<sup>17</sup> Le Monde « Campagne de presse contre l'armée française » Stephen Smith avec, à Abidjan, Alexandre Jacquens du 19 février 2003.

<sup>18</sup> BRETON Philippe, La parole manipulée, Paris, La découverte, 2004, P.66.

## 2. Rumeur, titrologie et bruit de fond

La récupération des rumeurs dans la population alimente le bruit de fond (articles anti français et pro Gbagbo) permanent dont le but est de décrédibiliser la politique française via son action militaire. De plus, la population locale ne pouvant s'acheter des journaux trop chers pour eux, l'usage de titres chocs surdimensionnés (parfois contredits par le contenu de l'article) et de photos violentes est d'usage courant. Il en est de même de la fonction de titrologues, personnes chargées de lire et commenter à leur façon les titres des quotidiens ivoiriens.

La lecture collective des journaux est largement répandue en Côte d'Ivoire. L'élaboration des maquettes des journaux prend en compte cette habitude culturelle et fait usage de titres chocs parfois démentis par le corps de l'article. L'usage de photos violentes est également courant : « l'image n'est pas neutre. Sa production, sa diffusion et l'usage qui en est fait doivent nous inciter à réfléchir sur son importance dans les champs de la perception et de l'interprétation des événements du public<sup>19</sup>. » L'habitude de commenter en public les titres ainsi étalés ainsi que l'écoute des slogans des vendeurs ambulants impliquent une lecture particulière de la presse ivoirienne. A l'été 2004, Jeune Afrique<sup>20</sup> décrivait ces habitudes de consommation de la presse en s'attachant à peindre les commentateurs publics : « le calme règne jusque dans les « sénats » et les « agoras », ces « espaces de libre expression » en plein air où les jeunes des quartiers débattent à n'en plus finir de l'avenir du pays (...) Des « sorbonnards » juchés sur des tables continuent de haranguer la foule. »

Ces habitudes de consommation sont à mettre en corrélation avec l'importance de la rumeur. Celle-ci a une action très concrète sur l'action militaire française. En mars 2004, le lieutenant-colonel Misset, alors porte-parole de la force Licorne, doit annoncer l'annulation d'un exercice prévu de longue date suite à des rumeurs propagées dans la presse. En août 2004, interrogé par Notre Voie, le lieutenant-colonel de Cussac, nouveau porte-parole de la force Licorne résumait cette constante de l'environnement médiatique : « nous sommes dans un pays où la rumeur court. Et, de temps en temps, certaines rumeurs sont irrattrapables même en faisant beaucoup de communication. » Ces habitudes de harangue, de lecture publique et de commentaire, cette réceptivité aux rumeurs ne prédisposent ni au recul ni à la distanciation.

Cette pratique contestable propageant les rumeurs et ayant vocation à échauffer les esprits qui anime l'ensemble des journaux n'a pas évolué depuis le début de la crise. En novembre 2004, le journal Le Monde pouvait encore faire état de cette pratique : « peu d'Ivoiriens

---

<sup>19</sup> BEAUREGARD Claire, CANUEL Alain, et COUTARD Jérôme, Les médias de la guerre : de 1914 au World Trade Center, Editions du Méridien, Canada, 2002, P.104.

<sup>20</sup> Jeune Afrique n°2275-2276, « Abidjan : au dessous du volcan », Cheikh Yérim Seck, 15-28 octobre 2004, pp.30-31.

achètent les journaux mais ils en lisent les grands titres étalés dans la rue par une multitude de vendeurs. Tous font dans la surenchère et la désinformation<sup>21</sup>. »

### C. Une pression médiatique et physique permanente

Un des aspects les plus remarquables de la crise ivoirienne est l'importance du rôle joué par les milices proches du pouvoir. Dans une stratégie d'opposition à la France, elles tiennent lieu de substitut et « sous-traitent » les aspects les moins avouables de sa politique. Les FANCI, quant à elles, retranscrivent sur le terrain le double langage du président Gbagbo : réclamer l'aide de forces françaises tout en essayant de détruire les forces rebelles.

Les événements de novembre 2004 marquent une rupture dans le champ des pratiques politiques ivoiriennes. On assiste à une radicalisation des attitudes du discours qui touche tous les domaines, du contrôle des médias locaux à l'instauration d'un climat d'insécurité.

#### 1. Le contrôle des médias locaux

Si le pouvoir ivoirien peut se permettre un double discours, c'est essentiellement parce qu'il mène une action de contrôle des médias. En effet, ceux-ci jouent le rôle de caisse de résonance ayant pour fonction de mobiliser les partisans du président.

La pression sur la presse d'opposition est une habitude ancienne dans le paysage médiatique ivoirien. Dès septembre 2002, la presse hostile ou critique du pouvoir fait régulièrement l'objet de représailles. Comme le souligne Christian Bouquet<sup>22</sup> : « Elle avait (la presse ivoirienne) d'ailleurs le monopole de l'expression puisque la plupart des médias étrangers et nationaux d'opposition avaient été réduits au silence depuis le 22 septembre. » Chaque période de tension devient un prétexte pour augmenter cette pression.

Après les accords de Marcoussis, les sièges de plusieurs rédactions sont saccagés et des journalistes molestés. Le jeudi 4 novembre 2004, les sièges de sept quotidiens étaient mis à sac par des partisans du président Gbagbo.

Le contrôle des médias se poursuit dans l'obstruction à la circulation des titres. Toujours dans la période de novembre 2004, une source militaire ivoirienne annonçait « qu'aucun journal de l'opposition ne serait plus distribué dans la zone contrôlée par le régime », ces journaux étant accusés de faire « l'apologie de la rébellion. » A la même période, la société privée de diffusion Edipresse ne veut plus assurer la distribution des journaux contestataires sous le prétexte qu'elle a reçu des menaces et que les crieurs refusent catégoriquement « de vendre les titres hostiles au régime. » Non content de faire pression

---

<sup>21</sup> Le Monde « Les journaux de l'opposition ont été saccagés, les radios étrangères fermées » du 09 novembre 2004.

<sup>22</sup> BOUQUET Christian, Géopolitique de la Côte d'Ivoire, Armand Colin, Paris, 2005, P.113

pour orienter la ligne éditoriale des journaux, le pouvoir s'est ingénié à interdire la diffusion et la circulation de la presse d'opposition.

## 2. Instauration d'un climat d'insécurité « médiatique »

Au contrôle des médias locaux sous toutes ses formes, viennent s'ajouter la pression et la dénonciation des médias étrangers, pratiques antérieures à la crise de septembre 2002 mais qui se sont accentués à la faveur de celle-ci jusqu'à aboutir à des actes criminels.

Ainsi dès le début de la crise ivoirienne, le contrôle de l'espace médiatique a été un des objectifs du pouvoir. La dénonciation des médias étrangers se fait systématique. Le 23 septembre 2002, le journal Notre Voie<sup>23</sup> expliquait que : « dans cette bataille qui s'annonce impitoyable, la Côte d'Ivoire n'a pas que pour seuls adversaires les terroristes. Elle en a d'autres et non des moindres. Il s'agit de la presse internationale, notamment les stations de radio BBC et RFI, mais aussi l'AFP ». Très clairement, dans un contexte où les médias d'opposition étaient systématiquement réduits au silence, il s'agissait au mieux de rendre muet et au pire de décrédibiliser les médias internationaux accusés d'épouser la cause rebelle. Comme le précisait Reporter sans frontières<sup>24</sup> dans son rapport annuel, la presse internationale est clairement désignée comme l'adversaire : « Des quotidiens proches du pouvoir comme Le National ou Notre Voie n'ont cessé de publier des articles attisant la haine contre la presse internationale qualifiée « d'ennemie de la Côte d'Ivoire » et de complice des rebelles qui détruisent le pays ». Il est aussi frappant de constater qu'à chaque moment de tension, ce contrôle des médias étrangers est d'abord recherché. Ainsi les manifestations « spontanées » qui s'étaient déroulées après la rupture unilatérale du cessez-le-feu par l'armée régulière, le 4 novembre et dont avaient été victimes civils et militaires français, s'étaient accompagnées d'une mise au pas préalable et systématique des médias : « les médias étrangers avaient été réduits au silence par « neutralisation » de leurs émetteurs, pendant que les locaux des principaux journaux d'opposition avaient été saccagés<sup>25</sup>. » En l'absence ou presque de médias étrangers ou d'opposition, la majorité de la presse commentée en public étant favorable au pouvoir, elle peut jouer son rôle d'organe mobilisateur en ne diffusant que les thèses officielles.

Mais, ce climat d'insécurité conduit par le pouvoir a eu comme conséquence tragique, le meurtre du journaliste de RFI, Jean Hélène, par un policier ivoirien. Cet assassinat n'est pas un acte isolé, il s'inscrit dans la logique d'un processus accepté par nombre d'hommes politiques et de journalistes ivoiriens exhortant depuis longtemps à se débarrasser d'une presse embarrassante. En octobre 2004, Le Monde rappelait que le journal Le National

---

<sup>23</sup> Notre Voie du 23 septembre 2002

<sup>24</sup> Reporter sans frontières « Côte d'Ivoire – Rapport annuel 2004 » : [www.rsf.org](http://www.rsf.org)

<sup>25</sup> BOUQUET Christian, Géopolitique de la Côte d'Ivoire, Armand Colin, Paris, 2005, P145.

avait appelé en septembre 2002 à « buter les journalistes étrangers ». Dans ses différents rapports 2002, 2003 et 2004, Reporters sans frontières fait un compte précis des menaces, entraves ou exactions dont les journalistes étrangers ont été victimes de la part des forces de l'ordre ou des partisans du pouvoir.

### 3. L'action des « jeunes patriotes »

Faisant partie du premier cercle de activistes de Laurent Gbagbo, les « jeunes patriotes » sont les professionnels des manifestations « spontanées » de citoyens en colère. Mais d'où viennent-ils, comment des liens aussi étroits ont-ils pu se former entre des étudiants et le pouvoir en place ? En effet, le gouvernement tente d'agir, indirectement par leur biais, sur la politique française en mettant la pression sur les ressortissants français et en essayant de faire réagir les troupes françaises. Le discours de Charles Blé Goudé, un des leaders des « jeunes patriotes », publié par Soir Info<sup>26</sup> en décembre 2003 résume parfaitement leur manière de procéder : « la société civile n'a pas signé Marcoussis. L'armée de Côte d'Ivoire non plus. Alors nous allons attaquer à partir de la semaine pour libérer notre pays. Que les politiciens fassent leur politique, que les Marcoussistes s'occupent de Marcoussis, nous société civile allons faire notre devoir. Nous devons être en première ligne. »

Ils sont issus du syndicat contestataire étudiant du début des années 90, la FESCI, qui s'est imposé comme la première force organisée à même de faire descendre dans la rue des dizaines de milliers de jeunes. Leur manque total de repères et une propension importante à la violence constituent un de leurs traits essentiels. Cette affirmation dans l'opposition les rapproche tout naturellement du FPI de Laurent Gbagbo qui, en 1997, confirme la réalité des liens avec son parti et s'en félicite.

L'alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national est née au lendemain de la rébellion de septembre 2002. Bénéficiant d'une longue expérience de l'action politique et subversive acquise au sein de la FESCI, ses leaders, en particulier le général Charles Blé Goudé et le maréchal<sup>27</sup> Eugène Djué, sont capables de mobiliser de nombreux partisans pour des actions souvent brutales et toujours médiatisées. Leurs mots d'ordre font descendre dans la rue des partisans du Président Gbagbo qui s'en prennent aux Français, pillent et brûlent les bâtiments symboles de la présence française y compris les écoles et le centre culturel. Depuis l'apparition du mouvement au début de la crise, ses dirigeants se sont évertués à nier toute relation de subordination au pouvoir. De la même manière, le pouvoir a toujours nié utiliser la mouvance patriote de manière à poursuivre la réalisation d'objectifs politiques. La pression exercée par les « jeunes patriotes » sur les ressortissants

---

<sup>26</sup> Soir Info du mercredi 3 décembre 2003

<sup>27</sup> Cette distinction auto décernée de maréchal est due à la plus grande ancienneté au sein de la FESCI d'Eugène Djué par rapport à Charles Blé Goudé

occidentaux en général et français en particulier procède donc d'une stratégie indirecte. Elle est censée permettre aux autorités ivoiriennes d'obtenir des avantages politiques sans se mettre en avant tout en provoquant une réaction militaire française. Sous couvert de manifestations populaires, le pouvoir peut espérer voir les forces françaises commettre l'irréparable et donc délégitimer leur action. Dans ces conditions, il conserve sa liberté d'action, à savoir : intervenir pour apaiser la situation ou se défaire en arguant de la spontanéité de l'événement. L'action des « jeunes patriotes » sera d'une importance cruciale, dans un premier temps lors des accords de Linas Marcoussis en décembre 2003 où des manifestations se transformeront en émeutes à Abidjan, et surtout en novembre 2004 lors de la « chasse aux français » survenue après la destruction de l'aviation ivoirienne par l'armée française toujours dans les rues d'Abidjan. Cette affaire est traitée dans la troisième partie du mémoire.

### III. Les stratégies ivoiriennes et françaises

Un des paradoxes de cette crise réside dans le fait que c'est bien au nom du gouvernement ivoirien que la France est intervenue militairement, comme l'a affirmé à plusieurs reprises le président Gbagbo. De cette intervention mal assumée par le pouvoir, il en ressort, au fur à mesure du temps, l'élaboration d'une stratégie ivoirienne qui n'aura de cesse de délégitimer la présence française en Côte d'Ivoire. Face à cette guerre de l'information, la force Licorne n'aura de cesse de communiquer avec raison et discernement conformément à sa doctrine de « communication opérationnelle ». Les événements de novembre 2004 ont toutefois montré la difficulté et surtout les limites de cette communication.

#### A. Une stratégie ivoirienne sournoise

A l'instar de leur attitude lors des accords de Linas - Marcoussis, les autorités ivoiriennes communique de deux manières distinctes qu'il s'agisse du discours interne (niveau national), pour apaiser sa population, ou du discours externe (international) qui se fait plus conciliant. La tentative d'internationaliser le conflit ayant échoué, Laurent Gbagbo se fera force d'instaurer un climat d'insécurité permanent afin de se forger une légitimité plus forte que celle des élections. Pour mettre en place sa stratégie, le président Gbagbo, en plus de ses compétences en la matière, s'est entouré de plusieurs équipes professionnelles de communication dont au moins une française.

##### 1. Un double discours permanent

Laurent Gbagbo, véritable professionnel de la communication, a élaboré un discours à l'attention d'une audience internationale et un discours visant la population locale via son journal Notre Voie. Il a placé son opposition à la France comme source de légitimité politique.

Depuis le début de la crise, les responsables ivoiriens se livrent à un exercice de style particulier : ils affirment une chose à destination de leur public et affirment autre chose à destination d'une audience internationale. Dans cet exercice, Notre Voie, le journal officiel du FPI, joue un rôle déterminant et primordial. Il dément de façon quasi-systématique le discours officiel et n'en relaye que les éléments les plus extrêmes.

Soulignant plus particulièrement la personnalité du chef de l'Etat ivoirien, Christian Bouquet<sup>28</sup> affirmait qu'avec le temps : « il acquit une solide réputation de duplicité, confirmée par ses déclarations contradictoires à propos de l'éligibilité de son adversaire RDR ou par ses voltes faces après Marcoussis ou Accra III. » De manière plus triviale, il est vrai que la presse surnomme Laurent Gbagbo « le boulanger »<sup>29</sup> eu égard à son habilité

---

<sup>28</sup> BOUQUET Christian, Géopolitique de la Côte d'Ivoire, Armand Colin, 2005, P.269.

<sup>29</sup> Fraternelle Matin du mardi 19 octobre 2004

à rouler ses interlocuteurs dans la farine. Son rapport aux médias est celui d'un professionnel de la communication. Ainsi au début de la crise, Le Monde<sup>30</sup> citant Gbagbo : « Je n'ai pas gagné la guerre, et c'est pour cela que je dois discuter, faire des compromis. Je m'en vais dire aux ivoiriens : je n'ai pas gagné la guerre il faut en tirer les conséquences. Donc, je rentre faire ma part du travail pour que la paix revienne. » Pourtant, les ivoiriens de Côte d'Ivoire n'ont jamais entendu cette déclaration, celle-ci n'étant relayée par aucun média ivoirien. Plus encore en interne, le discours est biaisé puisque les accords de Marcoussis deviennent alors des propositions que le chef de l'Etat sera en droit de refuser. Cet exemple, pouvant être décliné dans d'autres domaines, met en relief cette double communication dont les effets sont lourds de conséquence.

Dans ce contexte, c'est vis-à-vis de la France que cette façon de procéder s'illustre le mieux. Alors que l'intervention française est demandée, les manifestations publiques d'opposition à la France sont vécues comme un moyen de légitimer le pouvoir en place. Dès lors, usant d'un savoir-faire éprouvé, le pouvoir en place a développé ce double discours pour essayer de consolider une position ébranlée. Tout en affirmant le rôle indispensable joué par la France reconnue comme partenaire inamovible, son action est dénoncée en des termes virulents. Le pouvoir ivoirien, dès le début de la crise se construit une légitimité interne en s'opposant à la France alors même que cette dernière garantit sa survie effective.

## 2. Une tentative avortée d'internationalisation du conflit

Dès le début de la crise de septembre 2002, le gouvernement ivoirien, sûr de son bon droit, se déclare victime d'une agression extérieure. Constatant que la France n'interviendra pas à son profit comme il l'espère, il tente de trouver un soutien international auprès des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union africaine. Le pouvoir ivoirien tente alors de jouer sur le différent opposant la France et les Etats-Unis, au sujet de l'intervention en Irak, pour impliquer les américains dans la crise ivoirienne. Ainsi, au début de la crise, les Américains envoient leurs propres troupes évacuer leurs ressortissants à Bouaké. Cette mission, que les troupes françaises étaient parfaitement capables d'effectuer, aurait pu passer pour un désaveu des capacités militaires françaises et pour une volonté politique de se démarquer de la France. Mais il s'agissait plus d'une collaboration que d'une opposition. En revanche, si les Américains ne s'étaient pas opposés à l'adoption de la résolution 1464 des Nations unies, ils s'étaient attachés à retarder de plusieurs semaines le déploiement des 6 000 Casques bleus chargés de garantir le cessez-le-feu.

---

<sup>30</sup> Le Monde, « Le monopole des ondes et la surchauffe nationaliste » du mercredi 5 février 2003.

Ainsi, au plus fort des manifestations contre la France, les « jeunes patriotes » n'hésitent pas à brandir des pancartes exhortant les Américains à venir les sauver de l'impérialisme français : provocation délibérée à l'égard des Français ou volonté réelle d'impliquer les Américains dans la crise ?

Mais comme le souligne Le Monde<sup>31</sup>, pendant toute la crise ivoirienne, « Washington s'est aligné sur la position française du soutien à apporter au pouvoir légalement constitué à Abidjan. Le gouvernement américain a également aidé à l'adoption, à la veille de Noël, par le conseil de sécurité des Nations unies, d'une résolution appuyant l'intervention française. » Plus encore, le 4 février 2003, la position britannique est d'autant plus claire : « Jacques Chirac et Tony Blair adoptent une « déclaration sur l'Afrique » dans laquelle le Premier ministre britannique apporte un soutien sans faille à la politique française en Côte d'Ivoire. Il rejoint ainsi la position constante des Etats-Unis qui, la veille, ont applaudi les efforts du président Chirac pour amener toutes les parties à une solution pacifique<sup>32</sup>. » Dès le début de la crise, les principales puissances occidentales appuient l'action et la position française.

L'Union africaine adopte, également, une attitude identique. Le 9 novembre 2004, le président Thabo Mbeki est nommé médiateur par l'UA afin de proposer une solution de sortie de crise. Laurent Gbagbo se rend alors vite compte qu'aucune puissance étrangère ne viendra intervenir à son profit. Il se développe aussitôt dans la presse ivoirienne le thème du complot international contre le Côte d'Ivoire. Dès lors, celle-ci se fige dans la posture de victime, celle du « petit » seul contre tous.

### 3. Entretien d'un niveau d'intensité de la crise

Le dernier point de la stratégie de Laurent Gbagbo réside dans sa volonté désespérée de conserver un pouvoir, acquis dans des conditions contestées, par un enlisement volontaire du conflit. Etant persuadé que des élections, dans des conditions autres que celles de 2000, lui ferait perdre le pouvoir, le président Gbagbo voit dans cette crise une opportunité inespérée de conserver et de renforcer un pouvoir acquis de manière légitimement douteuse.

Le principal instrument coercitif de l'Etat ivoirien est constitué par les FANCI, même si ces forces se sont révélées être un outil mal adapté pour emporter la victoire sur le terrain. En effet, les forces armées ivoiriennes s'avèrent incapables d'écraser la rébellion par la force. Utilisant de la trêve relative due à l'intervention française, Laurent Gbagbo en

---

<sup>31</sup> Le Monde, « Les principales raisons du plus important engagement militaire français en Afrique depuis vingt ans » du lundi 6 janvier 2003.

<sup>32</sup> SMITH Stephen, « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire », Politique africaine, n°89, mars 2003, P.122.

profite alors pour consolider son armée par l'acquisition de matériel lourd, en bénéficiant de l'expertise et de l'assistance de spécialistes étrangers et en augmentant ses effectifs en recourant à des mercenaires. En matière d'acquisition d'armement, les loyalistes ont multiplié les contacts pour rééquiper leurs forces et se fournir en mercenaires. Les Anglais servent dans les blindés (T-54, BMP-1, artillerie BM-21), les Biélorusses et les Serbes sur les aéronefs (Mi-24, Mi-8 et Su-25), tandis que les conseillers israéliens fournissent une aide dans le domaine du renseignement (drones, systèmes d'écoutes, etc.).

Si bien qu'en novembre 2004, les forces armées ivoiriennes, sûres de leur puissance, lancent une offensive sur les positions rebelles à Bouaké. Celles-ci seront encore repoussées avec des pertes par les FAFN et, dans un degré moindre, par les forces françaises. Cet épisode montre bien que, sachant que son action militaire ne pourra aboutir, Laurent Gbagbo entretient un climat d'insécurité constant par le biais de ses troupes armées pour enliser le conflit et asseoir ainsi sa légitimité sur le pouvoir.

#### B. Une stratégie française limitée

Alors que le pouvoir ivoirien mène une guerre de l'information active et très déterminée contre les forces « impartiales » et particulièrement contre la force Licorne, la France, confuse dans le discours de ses différents responsables politiques, mène, quant à elle, une communication d'apaisement et d'explication sur le terrain.

##### 1. Des politiques non cohérents

En France, la compréhension de la crise est gênée par l'accumulation de différentes analyses : la politique africaine de l'Elysée, les aspects économiques et le rôle des Américains qui agissent le plus souvent comme un rideau de fumée, masquant les raisons politiques internes. Il faut dire que la classe politique se désintéresse de l'Afrique, surtout la « jeune génération ». Jacques Chirac a en effet toujours été passionné par ce continent ; il avouait, il y a quelques années, qu'il ne prenait aucune décision importante sans en parler à Houphouët<sup>33</sup>. Il suffit de voir l'accueil que les populations lui réservent à chaque fois pour comprendre qu'il véhicule là-bas une image proche de celle du général De Gaulle. Mais il reste un homme politique de la vieille école. Dominique de Villepin, Lionel Jospin ou Michel Barnier sont bien plus intéressés par l'Europe. Ils côtoient davantage leurs homologues de Madrid, Berlin, Londres ou Rome que d'Abidjan ou de Dakar. L'ancienne puissance coloniale s'est investie dans la construction européenne, délaissant ses administrés de jadis. Il suffit de fréquenter les bancs de la Sorbonne pour se rendre compte que les étudiants des anciens pays de l'Est ont pris la place des Africains. Cette évolution était inéluctable, mais elle permet aussi de comprendre pourquoi ce continent dont la

---

<sup>33</sup> MAISONNEUVE Charles, *Le boubier ivoirien*, Privat, 2005, p.49.

France se dit si proche n'entretient plus de relations privilégiées avec elle. Cette distanciation est à l'origine de bien de malentendus, comme l'explique un diplomate : « Nos hommes politiques raisonnent avec les Africains comme s'ils travaillaient avec leurs homologues européens, alors que les chefs d'Etat africains ne raisonnent pas du tout de cette façon ».

Ce manque de position commune de l'Etat français, qui a toujours le Rwanda dans ses pensées, aura des conséquences fâcheuses sur le théâtre ivoirien.

## 2. La communication de la force Licorne

D'abord en premier plan avant de s'effacer devant les forces de l'ONUCI, la politique de communication de la force Licorne se résume dans l'expression : « expliquer et apaiser ». Se basant sur la doctrine interarmées de « Communication opérationnelle » (COMOPS), elle s'applique surtout sur le théâtre comme une communication de réaction.

La doctrine française repose sur les principes suivants : « La communication est la gestion d'une information vérifiée, dirigée par une autorité. C'est un acte de commandement qui accompagne une prise de décision, une action ou un fait. Effectuée dans un cadre spécifique et avec des objectifs précis, elle s'inscrit dans une idée de manoeuvre. Formulée dans l'ordre d'opération, elle concourt au succès de l'opération engagée. Partie intégrante du commandement, la communication opérationnelle est une fonction opérationnelle spécifique qui vise à transmettre des informations sur une opération ou un exercice à un certain nombre de cibles, soit directement soit indirectement, dans le but de faire comprendre le sens de l'opération ou de l'exercice et de lui donner l'image souhaitée. Contribuant ainsi à la réalisation du volet militaire de l'effet final recherché, elle regroupe quatre domaines : les relations publiques, la communication interne, la communication locale et la communication médias. Elle s'adapte à chaque théâtre et aux différentes phases de chaque opération et voit ainsi son domaine limité dans le temps et dans l'espace<sup>34</sup>. »

En mai 2004, le lieutenant-colonel Misset, faisant un bilan de son action à la fin de son mandat de porte-parole de la force Licorne, résumait ainsi son action : « ma mission a consisté à entretenir des relations de travail avec l'ensemble des médias installés à Abidjan et, quelques fois en Côte d'Ivoire, à mieux les connaître, à les comprendre et à dialoguer avec eux pour que la mission de la force Licorne soit mieux perçue par la population, pour qu'elle comprenne que la force Licorne est une force qui doit aider les Ivoiriens à arriver à la paix et à la réconciliation. » Son successeur, le colonel Aussavy, prenait à son compte ce

---

<sup>34</sup> Doctrine Interarmées sur la communication opérationnelle, N° 000658//DEF//EMA//EMP..1//NP du 2 juillet 2001

discours modérateur en invitant les différents protagonistes à ne pas exagérer les faits, estimant qu'il n'y a pas de crise entre les forces impartiales et les populations.

Face au déchaînement des différentes campagnes de presse, la force Licorne a la volonté de ne pas entrer dans la guerre des communiqués en ne niant pas systématiquement tous les bruits et rumeurs. La politique du général Irastorza, actuel commandant de la force Licorne, est de démentir à contre coup, de manière formelle, avec humour, lors d'événements particulier comme par exemple un colloque avec les FANCI.

Il ne faut pas toutefois perdre de vue que c'est le plus souvent la politique française qui est critiquée prenant forme à l'encontre de l'armée française. Mais, à partir d'un certain niveau de crise, la communication sur le terrain n'a plus qu'un effet limité voire plus d'effet du tout.

### C. Les erreurs de la communication française : la crise de fin novembre 2004

La communication française, bien maîtrisée depuis le début du conflit, va être défaillante lors des événements de novembre 2004. Les contradictions dans les différents comptes-rendus du Ministère vont délégitimer l'action des militaires français et mettre sur le même pied d'égalité les versions officielles ivoiriennes et françaises. La France va perdre la bataille médiatique.

#### 1. Rappel des faits

Le 4 novembre, les forces armées ivoiriennes lancent une offensive vers le nord du pays en utilisant pour la première fois des avions de chasse SU-25. L'inertie des forces d'interposition, ONUCI ou Licorne, provoque la fureur des insurgés, qui voient une complicité avec le pouvoir. Pour Charles Maisonneuve<sup>35</sup>, « Paris a fermé les yeux sur les plans de Gbagbo, l'autorisant à attaquer Bouaké. Il n'échappe à personne que les FANCI n'ont aucune chance de reprendre la capitale rebelle, même avec l'aide de l'aviation. Mais si on laisse les deux protagonistes s'affronter, peut être finiront-ils par comprendre que nul ne peut espérer l'emporter par la voie des armes. Il sera alors parfaitement temps de s'asseoir à la table des négociations avec des FANCI et des FAFN affaiblies... » A Abidjan, dans la nuit du 4 au 5 novembre, les « jeunes patriotes » s'en prennent aux locaux de l'opposition. De la fumée s'échappe au petit matin du bâtiment abritant le RDR d'Alassane Ouattara et le siège du PDCI de Bédié est mis à sac.

Le 6 novembre 2004, lors des nombreux raids des FANCI sur les positions rebelles, un SU-25 bombarde un cantonnement français à Bouaké causant la mort de neuf militaires français et d'un civil américain. Le même jour, le président français, Jacques Chirac, donne l'ordre de riposter en détruisant tous les moyens aériens militaires ivoiriens. Cette action a pour objectif d'empêcher toute nouvelle attaque des FANCI contre les rebelles, contraire

---

<sup>35</sup> MAISONNEUVE Charles, *Le bourbier ivoirien*, Privat, 2005, p.154.

aux Accords de Marcoussis, et également d'empêcher toute nouvelle attaque contre les positions françaises. Une heure après l'attaque sur le camp des forces françaises, des combats éclatent entre les militaires français et ivoiriens pour le contrôle de l'aéroport d'Abidjan, essentiel pour la France afin d'établir un pont aérien.

Dans le même temps, l'Alliance des « jeunes patriotes » envoie ses troupes, attisées par les médias d'État, pillant de nombreux biens immobiliers ainsi que des entreprises détenues par des Français, des Occidentaux, des Libanais ou des Ivoiriens.

Les unités Licorne déployées dans le territoire se dirigent toutes sur la capitale ivoirienne ainsi que la compagnie d'alerte Guépard en métropole. Des dizaines de milliers de manifestants se précipitent vers la base militaire du 43<sup>e</sup> BIMA. Le général Poncet, alors commandant la force Licorne, considère qu'il est impossible de retenir la pression à ses abords et indispensable d'empêcher les milliers de manifestants d'atteindre le sud de la ville. Heureusement, les « jeunes patriotes » doivent franchir deux ponts pour s'y rendre. Les manifestants sont tenus à distance, aux abords des ponts, par un hélicoptère PUMA des forces spéciales muni d'un canon de 20 mm qui tire d'abord dans l'eau puis directement sur le bitume quand la foule menace de s'y engager. Malgré son caractère impressionnant, cette démonstration fait très peu de victimes. Décrite par la presse ivoirienne et une partie de la classe politique française, elle est jugée réussie au sein de l'institution militaire. Pendant ce temps, l'évacuation de centaines de ressortissants est en cours dans des conditions très difficiles.

Au même moment, les troupes en renfort arrivent à Abidjan mais, se trompant d'itinéraire, elles parviennent face à la résidence du président Gbagbo, ce qui fait croire à ses partisans à une tentative de coup d'Etat visant le pouvoir ivoirien. Rebroussant chemin, elles atteignent l'hôtel Ivoire mais s'aperçoivent qu'une foule de manifestants s'approche de leur position. En fait, l'hôtel Ivoire abrite des proches de Laurent Gbagbo ainsi que des spécialistes militaires étrangers à sa solde. Rameutés par la radio, ses partisans s'attroupent autour des barbelés mis en place par les soldats français et vont attendre le lendemain matin pour les pousser à la faute, les obligeant à tirer dans la foule.

## 2. Une affaire mal gérée côté français

Si, sur le terrain, la force Licorne a évité avec sang froid un bain de sang avec toutefois des dommages collatéraux acceptables, la France va perdre la bataille informationnelle.

En effet, le lendemain, le ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie dément que les soldats de la force Licorne aient ouvert le feu sur des manifestants : « il y a eu des échanges de coups et de tirs entre la foule, les « jeunes patriotes » et les soldats ivoiriens qui étaient en interposition entre la foule et les blindés français », déclare-t-elle. Or, on le sait

aujourd'hui, ce n'est pas exactement ce qui s'est passé. De même, comme le raconte Charles Maisonneuve<sup>36</sup> : « lors de l'émission de France 5 « Arrêt sur images », l'état-major des armées laisse le colonel de réserve Pierre Servent défendre l'honneur de la « grande muette ». Celui-ci ne s'en sort pas si mal<sup>37</sup>, mais l'effet est détestable, puisque les militaires d'active donnent l'impression de se défausser. » Et ce n'est pas le voyage organisé de journalistes, triés sur le volet, sur le théâtre par la DICOD qui va réinstaurer un climat de confiance entre ceux-ci et le commandement. Car l'impression désastreuse qui s'en détache est que les militaires leur cachent des informations. Alors quelles sont les causes de cette mauvaise communication quelque peu incompréhensible au vu de sa bonne gestion depuis le début de la crise ?

L'hypothèse que soutient Charles Maisonneuve s'attache à démontrer que la personnalité du général Poncet, commandant en chef de la force Licorne, est un des facteurs de cet échec. En effet, cet homme des forces spéciales, ancien du Rwanda, ce qui lui vaudra un déchaînement médiatique important de la part des médias ivoirien lors de son arrivée sur le territoire, a la culture du secret. « Poncet privilégie les canaux réservés, parlant directement à (au général) Bentegeat (le Chef d'Etat-Major des Armées) ou à l'état-major du président de la République, délaissant le CPCO (Centre de Planification et de Conduite des Opérations) et le ministère de la Défense. Or, faute d'informations fiables en provenance du terrain, les politiques ont failli trébucher à plusieurs reprises. »<sup>38</sup> De ce fait, les comptes rendus français seront alors placés au même niveau de crédibilité que ceux du pouvoir ivoirien. Les responsables politiques ivoiriens ne manqueront pas d'exploiter cette brèche ouverte par la France, leur guerre de l'information aura enfin une reconnaissance internationale.

Mais il semble que cette thèse soit l'arbre qui cache la forêt. Nonobstant les problèmes de communication entre Licorne et le CPCO, ces événements ont surtout montré les limites de la COMOPS. En effet, au-delà d'un certain niveau de crise, la communication n'est plus efficace et les opérations de Bouaké ont dépassé un seuil dans la crise non pris en compte informationnellement dans la stratégie de communication de la force Licorne. La France a été incapable de contrer la propagande ivoirienne. Elle n'a pas anticiper l'action du faible (le pouvoir ivoirien) au fort (la France) qui utilise tous les moyens informationnels possibles pour délégitimer son action.

Au général Bentegeat de conclure : « Nous avons été victimes de la propagande de l'entourage de Gbagbo. Nous aurions dû mieux définir nos priorités. J'aurais dû octroyer

---

<sup>36</sup> MAISONNEUVE Charles, *Le bourbier ivoirien*, Privat, 2005, p.175.

<sup>37</sup> Spécialiste en communication, Pierre Servent a le mérite de bien connaître le terrain puisqu'il a passé quelques mois à l'été 2004 en tant que réserviste intégré à l'état-major d'Abidjan.

<sup>38</sup> MAISONNEUVE Charles, *Le bourbier ivoirien*, Privat, 2005, p.184.

des places à des journalistes français dans les premiers avions plutôt que, dans l'urgence, envoyer des renforts des forces spéciales. Mais comme nous venions de perdre neuf hommes, je ne pensais pas que nous puissions faire figure d'accusés. »

### 3. Bien exploitée par le pouvoir ivoirien

Lorsque la France obtient dès le 6 novembre au soir une résolution du conseil de sécurité autorisant les forces de l'ONU et Licorne « à faire usage de tous les moyens nécessaires à la pleine exécution de leurs moyens », elle obtient la légitimité de contrôler l'aéroport et les ponts d'Abidjan. Le pouvoir ivoirien va alors changer de terrain en faisant valoir les excès de la répression française. « Mamadou Koulibaly, président de l'Assemblée nationale, déclare que la situation a dégénéré en une guerre civile et que plus de 30 Ivoiriens ont été tués par les Français. »<sup>39</sup> Quels que soient les chiffres avancés, l'important est de montrer qu'une véritable tuerie s'est déroulée dans la nuit. Simone Gbagbo, présidente du groupe FPI à l'assemblée nationale, va même demander une minute de silence à « la mémoire des victimes mortes sous les balles françaises ». La presse ivoirienne, favorable au régime, se jette aussitôt sur cette affaire propageant des rumeurs invraisemblables qui finissent par atteindre leur but. Le colonel Bi Poin affirme que les marsouins<sup>40</sup> ont tiré sur la foule et Sébastien Dano, ministre de la Réconciliation nationale, que l'armée française a tué une cinquantaine de personnes. Les médias locaux exhibent des photos de tués par balles, des documents perdus par les Français à l'hôtel Ivoire ou encore des informations très confidentielles<sup>41</sup> extraites d'un ordinateur portable oublié sur les lieux. Parallèlement, la diffusion d'un film très violent de Canal Plus sur les tirs d'interdiction réalisés dans la nuit du 6 au 7 novembre sur les ponts d'Abidjan donne du crédit aux thèses ivoiriennes. Le pouvoir ivoirien craint surtout que Paris ne pousse le Conseil de sécurité de l'ONU à débarquer Gbagbo en faisant nommer un administrateur comme au Kosovo. Et pour condamner encore plus l'action des troupes françaises au devant de la scène internationale, l'ambassadeur de la RCI à l'ONU, Philippe Djangone Bi, va même jusqu'à déclarer que rien ne prouve que son gouvernement est responsable de la mort des neuf soldats français à Bouaké.

La guerre de l'information menée par Laurent Gbagbo, jusque là cantonnée à une action strictement locale, a donc trouvée une opportunité internationale. Davantage due aux limites de la communication française, elle a toutefois mis à mal la légitimité de l'action de la force Licorne à une période critique de la crise.

---

<sup>39</sup> MAISONNEUVE Charles, *Le bourbier ivoirien*, Privat, 2005, p.170.

<sup>40</sup> Les marsouins est le surnom donné aux soldats des régiments des troupes de marine.

<sup>41</sup> Plus de 1 200 pages de documents, notamment la liste des informateurs de l'armée française au sein des FANCI, la composition exacte du bureau de renseignement de Licorne et des fiches de synthèse de la DRM.

## Conclusion

La guerre de l'information menée par Laurent Gbagbo demeure donc essentiellement locale. Communicant hors pair, il a su mener à bien sa stratégie du double langage : un discours pour la population locale et un discours, totalement différent, pour l'audience internationale. Structurellement, cette presse est avant tout destinée à une audience locale. Elle cherche moins à expliquer, voire à convaincre, qu'à mobiliser en vue de réalisation d'objectifs politiques (conquête ou conservation du pouvoir).

Utilisant ainsi les particularismes de la presse ivoirienne que sont la soumission au pouvoir et une presse partisane, le président ivoirien a su museler physiquement la presse d'opposition.

Établissant aussi une pression médiatique permanente et parfois physique sur les médias étrangers, il a, par le biais des « jeunes patriotes », instaurer un climat de crainte sur les forces impartiales et les ressortissants étrangers.

Désinformation, manipulation et rumeur sont donc les maîtres mots de l'action subversive de Laurent Gbagbo. Le but est d'exploiter au maximum les failles de l'action militaire française afin de la discréditer aux yeux de la population. Face à cela, la politique de la force Licorne repose sur une communication de réaction. Ne voulant pas rentrer dans le jeu ivoirien, elle reste dans le cadre d'action « expliquer et apaiser ».

La seule victoire de la guerre de l'information ivoirienne au niveau international est intervenue lors des événements de novembre 2004. La France a perdu de sa crédibilité suite aux hésitations et contradictions des comptes rendus du ministère de la Défense dus essentiellement aux limites de la communication opérationnelle dans un contexte de crise aiguë.

L'objectif de Laurent Gbagbo est de décrédibiliser l'action des forces impartiales et leur enlever ainsi toute légitimité. Sachant qu'il ne pourra être réélu que dans les mêmes conditions qui l'ont fait arriver au pouvoir (absence de candidats de stature), il oeuvre pour maintenir un climat permanent et minimal d'insécurité qui seul peut le maintenir à la présidence. La seule question que l'on peut se poser alors est pour combien de temps encore, les prochaines élections présidentielles, déjà reportées une fois, étant prévues pour octobre 2006.

Quant à la France, elle se doit de revoir sa doctrine de communication opérationnelle si elle ne veut pas se retrouver dans des situations analogues à celles de novembre 2004. A priori, les enseignements n'ont pas encore été tirés au vu des péripéties du porte-avions Clemenceau où la bataille de l'information a une fois de plus été perdue.

## ANNEXE I : Chronologie des événements (source EMA)

- 7 août 1960. La Côte d'Ivoire est indépendante.
- 27 novembre 1960. Félix Houphouët Boigny. Il obtint sept mandats consécutifs.
- 7 décembre 1993. Mort d'Houphouët Boigny. Henri Konan Bédié le remplace.
- 24 décembre 1999. Une mutinerie de soldats se transforme en coup d'Etat. Le général Gueï annonce la destitution de Konan Bédié.
- 4 janvier 2000. Le général Gueï devient président.
- 22 octobre 2000. Election présidentielle controversée. Le principal opposant, Alassane Ouattara, accusé de ne pas être ivoirien, ne peut pas se présenter.
- 25 et 26 octobre 2000. Un soulèvement populaire chasse la junte. Laurent Gbagbo est déclaré président. Les partisans de Ouattara manifestent.
- 9 octobre- 18 décembre 2001. Forum pour la réconciliation nationale censé mettre fin aux tensions politiques et entrée au gouvernement de proches de Ouattara.

### ANNEE 2002

- 19 septembre. Des attaques à Abidjan visent le cœur du pouvoir. La deuxième ville, Bouaké, et la principale ville du Nord Korhogo, sont sous contrôle rebelle. Le général Robert Gueï, ancien de la junte (1999-2000), et Emile Boga Doudou, ministre de l'intérieur, sont tués.
- 22 septembre. Le dispositif militaire français du 43<sup>e</sup> BIMA stationné à Port Bouët, près d'Abidjan, est renforcé par des éléments des forces françaises prépositionnées en Afrique (Gabon, Sénégal, Djibouti et Tchad). Ces mesures de précaution visent à assurer la sécurité des ressortissants de la communauté internationale en RCI.
- 29 septembre. La CEDEAO crée un « groupe de contact » et décide l'envoi d'une force de paix.
- 1<sup>er</sup> octobre. Mise en place d'un état-major tactique français en Côte d'Ivoire.
- 17 octobre. Les rebelles signent à Bouaké un accord de cessation des hostilités. Le président Laurent Gbagbo l'accepte et demande à la France de contrôler le cessez-le-feu.
- 20 octobre. A la demande de la CEDEAO, les forces françaises se voient confier une mission supplémentaire de contrôle et de sécurisation du cessez-le-feu.
- 30 octobre. Premières négociations directes à Lomé entre le gouvernement et les rebelles du MPCCI conduits par Guillaume Soro.
- 1<sup>er</sup> décembre. Premiers affrontements meurtriers entre militaires français et rebelles à Man.
- 27 décembre. Renforcement français portant à près de 2 500 hommes les effectifs de l'opération Licorne.

### ANNEE 2003

- 24 janvier. La signature des accords de Marcoussis, près de Paris, met en place un gouvernement de réconciliation nationale.
- 4 février. Vote de la résolution 1464 du conseil de sécurité de l'ONU qui autorise pour six mois renouvelables le déploiement de militaires français et de la CEDEAO, afin de faciliter le retour à une situation stable.
- 7 février. Nouveaux renforts français. Les effectifs de l'opération Licorne s'élèvent à 4 000 hommes.
- 8 mars. Communiqué final des accords d'Accra (Ghana) créant un comité de sécurité chargé d'étudier la nomination des ministres de la Défense et de l'Intérieur.
- 4 mai. Cessez-le-feu général, signé par toutes les parties.
- 13 mai. Adoption de la résolution 1479 du Conseil de sécurité, qui crée une Minuci pour une période initiale de six mois, avec le mandat de faciliter la mise en œuvre des accords de Linas-Marcoussis. Sa composante militaire, le groupe de liaison militaire, est chargée

d'informer le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU de la situation militaire en RCI.

- 1<sup>er</sup> juin. Mise en place de la zone de confiance.
- 3 juillet. Vote par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1498 renouvelant pour six mois le mandat de la Miceci et de Licorne. Les ex-forces rebelles prennent le nom de « Forces armées des forces nouvelles ».
- 23 juillet. Mort de deux soldats français du 515<sup>e</sup> RT et du 1<sup>er</sup> RIMA au cours d'affrontements avec des éléments incontrôlés des Forces nouvelles, près du lac de Kossou.
- 28 juillet. Une opération conjointe de Licorne et de la Miceci permet d'interpeller le 28 août deux des miliciens impliqués. Ils sont remis aux autorités ivoiriennes en présence de la Croix-Rouge.
- 24-25 septembre. Un élément Licorne, avec la collaboration des Forces nouvelles, sécurise les abords de la BCEAO de Bouaké. Celle-ci a été attaquée et partiellement pillée par une centaine d'individus dans la nuit puis la matinée du 25 septembre. L'intervention de cette section française, à la demande du colonel Bakayoko, permet de ramener un semblant d'ordre.
- 5 octobre. Manifestation de 100 000 personnes à Bouaké en présence de Guillaume Soro.
- 9 octobre. Conseil des ministres sans les ministres des Forces nouvelles.
- 20 octobre. Assassinat de Jean Hélène, correspondant de RFI, par un policier ivoirien à Abidjan.
- 25 octobre. Tentative de cambriolage de la BCEAO de Man (Nord-Ouest, zone des Forces nouvelles) par des éléments incontrôlés. Renforcement du dispositif de Licorne dans la ville à la demande des Forces nouvelles.
- 1<sup>er</sup> décembre. Manifestation de 500 « jeunes patriotes » devant le 43<sup>e</sup> BIMa à Abidjan, repoussés par les forces de l'ordre ivoiriennes le lendemain.

#### ANNEE 2004

- 6 janvier. Réunion du Conseil des ministres en présence des ministres des Forces nouvelles (excepté trois, dont Guillaume Soro).
- 7-9 janvier. Séminaire de validation du processus de DDR (Désarmement, réinsertion et démobilisation) à Yamoussoukro.
- 14 janvier. Le Conseil des ministres débute une session de deux jours de travaux à Abidjan, en présence de tous les ministres FANCI. Il se réunira à nouveau au complet le 22.
- 27 janvier. Vote de la résolution 1528 du Conseil de sécurité de l'ONU décidant le déploiement de 640 casques bleus de l'ONUCI pour une durée de douze mois et redéfinissant le mandat de Licorne. L'ONUCI a pour mission de surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu et d'enquêter sur ses éventuelles violations. Cette résolution précise que l'ONU bénéficie du soutien de la Force Licorne.
- 4 avril. Début de la montée en puissance de l'ONUCI.
- 29 avril. Arrivée des éléments précurseurs français qui seront intégrés à l'ONU (postes d'état-major et compagnie renforcée du génie, soit environ 150 soldats).
- 3 mai. Réunion quadripartite en vue du redéploiement des forces impartiales.
- 19 mai. Le président Gbagbo limoge trois ministres de l'opposition, dont Guillaume Soro.
- 7 juin. A Gohitafla (au sud de la zone de confiance), attaque de postes militaires français et FANCI par des éléments rebelles incontrôlés se réclamant des Forces nouvelles.
- 20 juin. Violents combats à Korhogo et Bouaké entre factions rebelles.
- 25 juin. Un soldat français du 40<sup>e</sup> RA est tué par un soldat des FANCI au sud de Yamoussoukro. L'auteur du coup de feu est appréhendé par ses collègues. Cet acte est condamné par les autorités politiques et militaires ivoiriennes. Il donne lieu à une protestation de l'ambassadeur et du Comanfor Licorne auprès du président Gbagbo.
- 26 juin. Découverte des premiers charniers à Korhogo.

- 11 juillet. Un troisième charnier d'une centaine de corps est retrouvé à Korhogo par la commission de l'ONU mandatée à cet effet avec l'accord des Forces nouvelles. Les victimes seraient des partisans d'Ibrahim Koulibaly, adversaire de Guillaume Soro.
- 30 juillet. Sommet Accra III : 17 chefs d'Etat africains arrêtent un échéancier pour une solution à la crise ivoirienne, sous peine de sanctions par l'ONU.
- 15 octobre. Début (prévu) du programme DDR. L'échéance du 15 octobre pour son lancement ne peut être respectée : malgré des manifestations de bonne volonté de part et d'autre, les Forces nouvelles refusent tout désarmement tant que les réformes politiques issues des accords de Marcoussis et d'Accra III ne seront pas adoptées.
- 2 novembre. La situation se dégrade progressivement ; des mouvements de troupes sont constatés au nord comme au sud de la ligne de confiance. Dans ce cadre, deux Su-25 (avions d'attaque au sol) sont déployés à Yamoussoukro et les forces terrestres FANCI sont positionnées au sud de la zone de confiance.
- 4 novembre. Les FANCI lancent une attaque en bombardant les principales villes tenues par les Forces nouvelles. Simultanément, les forces terrestres pénètrent dans la zone de confiance au sud de Bouaké.
- 6 novembre. Un Su-25 bombarde un cantonnement du GTIA 1 à Bouaké, causant la mort de neuf militaires français et d'un civil américain. Le même jour, la force Licorne neutralise les avions et hélicoptères des FANCI et s'empare de l'aéroport d'Abidjan, tandis que des mouvements de foule violents éclatent dans la capitale. Licorne, renforcée par des moyens terrestres, aériens et navals en provenance des forces prépositionnées en Afrique ou de métropole, se redéploie sur la capitale pour sécuriser les ressortissants français et étrangers puis permettre le départ des volontaires. Environ 8 000 personnes quittent le territoire ivoirien, la plupart utilisant les moyens civils réquisitionnés par le ministère des Affaires étrangères.
- 15 novembre. Le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 1572 mettant en place un embargo sur les armes à destination de la Côte d'Ivoire et prévoit des sanctions à l'encontre des personnes qui entraveront le processus de paix. La tension retombe, bien que la situation sécuritaire demeure précaire. La médiation du président sud-africain M'Beki, mandaté par l'Union africaine, permet de dégager le 5 décembre quatre axes d'effort, théoriquement destinés à accélérer la mise en œuvre des accords de paix : achever les votes de la législation de Marcoussis (dont la modification de l'article 35), débiter le DDR, obtenir le retour des ministres des Forces nouvelles au sein du gouvernement de réconciliation nationale et assurer la sécurité d'Abidjan par la réalisation de patrouilles conjointes entre les FANCI et l'ONUCI.

#### ANNEE 2005

- 10 janvier. Le Conseil de sécurité de l'Union africaine se réunit à Libreville.
- 1<sup>er</sup> février. Vote de la résolution 1584 par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorise l'ONUCI et Licorne à mettre en œuvre des contrôles afin de surveiller l'application de l'embargo mis en place par la résolution 1572.
- 28 février. De jeunes miliciens pro-Gbagbo attaquent le point de contrôle des Forces nouvelles de Logoualé, à l'Ouest. Ils sont arrêtés par les unités bangladaises de l'ONUCI, qui font 87 prisonniers. Gbagbo se défend d'avoir commandité cette attaque ; les Forces nouvelles, désireuses de récupérer les prisonniers, déclarent que, par cet acte, il met fin à la médiation M'Beki. Gbagbo demande officiellement au président nigérian Obasanjo d'intervenir dans la résolution de la crise ; il recevra son ambassadeur le 2 mars.
- 4 mars. Décès accidentel de deux militaires français
- 8 mars. Le Groupe des patriotes pour la paix (GPP) quitte les locaux de l'institut Marie Thérèse Houphouët Boigny à Abidjan.
- 10 mars. Le président Gbagbo décide, en Conseil des ministres, la prolongation de l'interdiction de manifester sur le district d'Abidjan jusqu'au 11 juin.
- 14 mars. Le ministre sud-africain de la Défense remet à Gbagbo et aux membres du G7 les conclusions du rapport que le panel d'experts juridiques a adressées au président M'Beki

concernant la conformité des lois relatives aux accords de Marcoussis votées en fin d'année. A cette occasion, la délégation sud-africaine : affirme sa volonté de réunir les protagonistes à Pretoria ; réaffirme le rôle déterminant de la France ; précise que, selon ses experts, les lois votées ne sont pas en totale conformité avec les accords de Marcoussis ; souligne la nécessité de relancer le DDR et de le sécuriser avec une force africaine.

- 17 mars. Convocation de toutes les parties par le président M'Beki, médiateur de l'Union africaine, afin de participer à une discussion sur le processus de paix en Côte d'Ivoire. Gbagbo déclare qu'il se rendra à Pretoria pour y assister.
- 18 mars. Rapport d'étape du RSSG sur l'action des forces françaises et de l'ONUCI en Côte d'Ivoire. Le document souligne la pertinence et la complémentarité du dispositif Licorne et de la force de l'ONUCI. Il rapporte également que la situation reste précaire et peut à tout moment devenir incontrôlable.
- 21 mars. Premières actions conjointes ONUCI/Licorne pour assurer le contrôle de l'embargo, dans le cadre de la résolution 1584 du 1<sup>er</sup> février 2005.
- 4 avril. Vote de la résolution 1594 du Conseil de sécurité qui proroge le mandat des forces impartiales (Licorne et ONUCI) pour un mois.
- 6 avril. Signature des accords de Pretoria sur le « processus de paix en Côte d'Ivoire », décrétant la « cessation immédiate et définitive de toutes les hostilités ».
- 14 et 16 avril. Réunion à Bouaké sur le programme national de DDR.
- 19 avril. Réunion à Daoukro pour définir les modalités de retrait des armes lourdes de la ligne de front, qui sera effectif le 21.
- 2-6 mai. Séminaire conjoint pour l'élaboration et la validation du programme national de DDR à Yamoussoukro.

## ANNEXE II : Biographies

### BLE GOUDE Charles

Ancien secrétaire général de la Fédération estudiantine de Côte d'Ivoire (FESCI), il est « le général de la jeunesse » pour « la libération totale » du pays des « assaillants » - rebelles- venus du Nord. Président du Congrès panafricain de la jeunesse patriote (COJEP), le fer de lance de l'Alliance de la jeunesse pour le sursaut national (AJSN), il est au cœur du combat « patriotique », idole des jeunes désœuvrés des quartiers populaires qui imitent son « look ». Boule d'énergie, orateur habile, il galvanise les foules. Boursier de la présidence ivoirienne en Angleterre, il affirme avoir interrompu ses études de politique internationale pour se porter au secours de la patrie en danger, alors qu'il n'était inscrit que pour un cours de remise à niveau linguistique.

### GBAGBO Laurent

Eternel opposant au régime de Félix Houphouët Boigny, il est né en 1945 dans une famille modeste du village Bété de Mama. Il fréquente le séminaire de Gagnoa avant d'obtenir son baccalauréat puis de passer une maîtrise d'histoire à Abidjan. Dès 1969, il mène la contestation estudiantine en affichant des tendances « marxistes tendance Mao » ce qui le conduit à son premier séjour en prison. Il est ensuite enrôlé contre son gré dans l'armée pour un « redressement » qui dure deux ans. En 1982, il crée le Front populaire ivoirien clandestin. Il finit par s'exiler en France où il noue des contacts étroits avec plusieurs dirigeants socialistes français. En 1992, il est emprisonné au titre de la loi anti-casseur votée par le Premier ministre Alassane Ouattara. Il boycotte la présidentielle de 1995 mais s'allie tacitement à Robert Gueï afin d'éliminer l'opposition à l'élection de 2000.

### GUEÏ Robert (1941-2002)

Né en 1941, Saint Cyrien de formation, ce général « sans état d'âme » était sans doute l'un des vrais professionnels de l'armée ivoirienne. Remarqué par le Président Félix Houphouët Boigny qui le nomme CEMA (1990-1995), il n'hésite pas en 1991 à rétablir l'ordre en matant sévèrement la contestation estudiantine. Ayant un certain sens de l'Etat, il refuse toutefois de laisser l'armée prendre position dans le boycott des élections de 1995 ce qui lui vaut une mise à la retraite anticipée. Il est nommé ministre d'octobre 1995 à mai 1996. En 1999, il est « appelé par des jeunes gens » à prendre leur tête afin de faire basculer un régime corrompu et discrédité. Après avoir promis qu'il se retirerait une fois la transition achevée, il change d'avis et se lance dans la lutte pour le pouvoir en épousant tous les travers que supposait cet objectif : démagogie, tribalisme, xénophobie... et triche électorale. Dix mois après son accession au pouvoir, il lâche prise après une ultime épreuve de force qui cause la mort de centaines de civils. En septembre 2002, dès le début de la crise, il est exécuté d'une balle dans la tête et son corps est retrouvé près de la lagune de Ebrié.

### HOUPHOUËT BOIGNY Félix (1905-1993)

Issu d'une famille de chefs Baoulés, il fit des études de médecine qu'il ne termina pas. En 1940, l'administration française en fit un chef de canton. Planteur de café, il organisa en 1944 le « Syndicat agricole africain » pour défendre les intérêts économique des planteurs noirs. Ce syndicat lui servi à organiser, l'année suivante, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. La même année, il créa le Rassemblement Démocratique Africain (RDA). En 1952, il l'apparenta à l'UDSR de François Mitterrand. Sa carrière politique fut alors particulièrement brillante et lui vaut de détenir plusieurs portefeuilles et d'occuper le rang de ministre d'Etat. En 1958, il choisit l'autonomie dans la Communauté et devint le président de la Côte d'Ivoire lors de l'accession à l'indépendance en 1960. Il fut constamment réélu. Houphouët Boigny est toujours avec son « rival » Léopold Sédar Senghor, l'exemple qui vient spontanément à l'esprit pour illustrer la dimension positive de la colonisation française. Il su parfaitement jouer des amitiés qu'il avait noué, à droite comme à gauche, dans le monde politique français. Ses obsèques rassemblèrent tous les ministres français vivants.

### KONAN BEDIE Henri

Henri Konan Bédié est né le 5 mai 1934 à Diadékro, au centre Est du pays, en région Baoulé. Après des études à l'Ecole normale de Dabou, puis d'Abidjan, puis à l'université de Poitiers ; il est nommé à l'âge de 27 ans ambassadeur de Côte d'Ivoire à Washington. Rappelé à Abidjan en 1966, il se voit confier durant onze ans le ministère des Finances, puis devint Président de l'Assemblée nationale de 1980 à 1993. La modification constitutionnelle intervenue en novembre 1990, prévoyant que le Président de l'Assemblée nationale accède à la Présidence de la République en cas de vacances du pouvoir, le porte à la tête de l'Etat à la mort du président Houphouët Boigny le 7 décembre 1993. Président du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), il est l'homme par qui le concept de « l'Ivoirité » apparaît dans la vie politique d'un pays dont le tiers de la population est d'origine étrangère. Il remporte l'élection présidentielle d'octobre 1995, boycottée par l'opposition hostile au Code électoral restreignant le droit d'élection aux citoyens nés de parents ivoiriens. Le putsch du général Robert Gueï, le 24 décembre 1999, le contraint à abandonner le pouvoir. Après 22 mois d'exil en France, Henri Konan Bédié rentre au pays en octobre 2001 pour participer au Forum de réconciliation nationale.

### OUATTARA Dramane Alassane

Né à Dimbokro en 1942, sa mère était originaire d'un village près d'Odienné et son père aurait vu le jour dans la région qui a fini par former la frontière avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (son ascendance n'a jamais été clairement établie mais c'était vers 1888, cinq ans avant que la Côte d'Ivoire n'ait un nom). Il est donc incontestablement un Dioula. Il fréquente le lycée de Bobo-Dioulasso où il obtient le baccalauréat puis les universités américaines grâce à des bourses. Il est alors détenteur d'un passeport voltaïque. En 1982, il est nommé vice gouverneur de la BCEAO au titre de la Haute Volta. De 1984 à 1988, il est directeur Afrique du FMI. En 1990, il est appelé par le Président Houphouët Boigny afin d'occuper le poste de Premier ministre et de redresser la situation économique de la Côte d'Ivoire. En 1995, la loi constitutionnelle l'écarte pour la première fois des élections présidentielles. En mars 1998, il quitte le FMI pour « se mettre à la disposition de son pays » et reprendre en main le RDR. Diabolisé par l'idéologie « ivoiritaire » de son adversaire Henri Konan Bédié, il est « remis en selle » par le coup d'Etat du général Robert Gueï avant d'être de nouveau de nouveau exclu de la présidence.

### SORO Guillaume

Connu comme le principal dirigeant rebelle, Guillaume Kigbavori Soro est né le 8 mai 1972. Il est originaire du nord du pays et catholique. Ses engagements progressistes, qui lui valent le surnom de « Che », le conduisent à la tête de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) de 1995 à 1998. Quelques séjours en prison, à la suite de manifestations ayant dégénéré, ponctueront cette période au cours de laquelle Guillaume Soro se façonne une image de tribun charismatique. En 1999, après un séjour en Europe qui suivit la fin de son mandat à la FESCI, il apparaît aux côtés de Robert Gueï lors du coup d'Etat de la fin d'année. L'alliance avec la junte militaire ne dure pas et Guillaume Soro prend le parti d'Alassane Ouattara à la suite de l'exclusion de ce dernier à l'élection présidentielle de 2000. Il est secrétaire général du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI).

### ANNEXE III : Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU

ONU : La résolution 1464 adoptée par le Conseil de Sécurité.

La résolution 1464, adoptée le 4 février 2003 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, donne le poids de l'autorité de l'ONU à l'action menée par la France et les Etats membres participant à la force de la CEDEAO pour appuyer le processus de paix et de réconciliation en Côte d'Ivoire.

Il faut noter en particulier que le paragraphe 9 de la résolution 1464, qui se réfère au chapitre VII de la Charte des Nations Unies, " autorise les États membres participant à la force de la CEDEAO en vertu du Chapitre VIII, de même que les forces françaises qui les soutiennent, à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la liberté de circulation de leurs personnels ". Les forces de la CEDEAO, et les forces sont ainsi autorisées à prendre, sans préjudice des responsabilités du gouvernement de réconciliation nationale, les mesures de protection adéquates des civils immédiatement menacés de violences physiques à l'intérieur de leurs zones d'opération et en fonction de leurs moyens.

Il faut souligner que les mesures nécessaires incluent l'usage de la force.

ONU : La résolution 1479 adoptée par le Conseil de Sécurité.

La résolution 1479, adoptée le 13 mai 2003 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, réaffirme en particulier le soutien de la communauté internationale à l'action des Nations Unies en Côte d'Ivoire. La résolution crée, pour une période initiale de six mois, une mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI) avec pour mandat de faciliter la mise en œuvre par les parties ivoiriennes des accords de Linas-Marcoussis. Cette mission présente une composante militaire en complément des opérations menées par la CEDEAO et les unités françaises. Un groupe de liaison militaire est chargé d'informer le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation militaire en Côte d'Ivoire et sur la sécurité des réfugiés ainsi que d'assurer une liaison avec la CEDEAO et les forces françaises.

ONU : La résolution 1498 adoptée par le Conseil de Sécurité.

La résolution 1498, présentée par la France, adoptée à l'unanimité par le conseil de sécurité le 4 août 2003, a renouvelé pour 6 mois le mandat des forces de la CEDEAO et des forces françaises.

ONU : La résolution 1528 adoptée par le Conseil de Sécurité.

Cette résolution a été adoptée le 27 février 2004 décide de créer l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour une durée initiale de 12 mois à compter du 4 avril 2004. Elle lui donne pour mandat principal: l'Observation du cessez-le-feu, l'aide au Gouvernement de réconciliation nationale à exécuter le programme de désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation, la contribution à appuyer la mise en œuvre du processus de paix.

ONU : La résolution 1572 adoptée par le conseil de sécurité.

§7 de la résolution 1572 : les Etats prendront pour treize mois à compter du 15/11/04, les mesures nécessaires pour empêcher la fourniture, la vente, ou le transfert directs ou indirects (...) d'armes et de tout matériel connexe, notamment d'aéronefs militaires et autres matériels provenant ou non de leur territoire, ainsi que la fourniture de toute assistance, conseil ou formation se rapportant à des activités militaires.

ONU : La résolution 1584 adoptée par le conseil de sécurité.

Autorise l'ONUCI et les forces françaises qui la soutiennent à surveiller le respect des mesures imposées par le paragraphe 7 de la résolution en coopération avec le Groupe d'experts visé au paragraphe du la 1572.

(Accords de Prétoria du 6 avril 2005)

ONU : la résolution 1609 adoptée par le conseil de sécurité

1. Décide que le mandat de l'ONUCI et des forces françaises qui la soutiennent sera prorogé, dans ce cas précis, pour une période de sept mois jusqu'au 24 janvier 2006;

2. Autorise les forces françaises, à compter de la date de l'adoption de la présente résolution, à user de tous les moyens nécessaires pour soutenir l'ONUCI, conformément à l'accord conclu entre l'ONUCI et les autorités françaises, et, en particulier, à:

- Contribuer à la sécurité générale de la zone d'activité des forces internationales;

- Intervenir, à la demande de l'ONUCI, pour soutenir des éléments de cette dernière dont la sécurité serait menacée;

- Intervenir, en consultation avec l'ONUCI, en cas d'éventuelles actions belligérantes, si les conditions de sécurité l'exigent, en dehors des zones de déploiement de l'ONUCI;

Aider à protéger les civils dans les zones de déploiement de ses unités;

Contribuer à la surveillance de l'embargo sur les armes établi par la résolution 1572 (2004) conformément aux paragraphes 2 et 3 de la résolution 1584 (2005);

(Accords de Prétoria II du 29 juin 2005)

ONU : la résolution 1633 adoptée par le conseil de sécurité.

La résolution 1633, adoptée à l'unanimité par le conseil de sécurité des Nations Unies le 21 octobre 2005, permet au président actuel de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, de demeurer chef de l'État au delà de la date d'expiration de son mandat prévue le 31 octobre, et ce pour une période n'excédant pas 12 mois. Le Président de l'Union africaine, le Président de la CEDEAO et le Médiateur de l'Union africaine, doivent consulter toutes les parties signataires des Accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria, avant le 31 octobre. Cette démarche intervient en vue de la nomination d'un nouveau premier ministre qui doit disposer de tous les pouvoirs nécessaires ainsi que de toutes les ressources financières, matérielles et humaines voulues, en particulier dans les domaines de la sécurité, de la défense et des affaires électorales.

Un nouveau groupe de travail international est chargé de rendre compte de tout obstacle ou problème que le Premier Ministre pourrait rencontrer dans l'exercice de ses fonctions et d'identifier les responsables. Il doit élaborer dès que possible une feuille de route en vue de tenir des élections libres, régulières, ouvertes et transparentes au plus tard le 31 octobre 2006. Il devra également traiter de la mise en œuvre des dispositions liées à l'opération de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), et au démantèlement et au désarmement des milices.

ONU : La résolution 1652 adoptée le 24 janvier 2006 par le conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 15 décembre 2006 les mandats respectifs de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et des forces françaises qui l'appuient.

Il a également décidé de maintenir en vigueur les dispositions du paragraphe 3 de la résolution 1609 (2005) jusqu'au 15 décembre qui autorise l'augmentation de la composante militaire de l'ONUCI à hauteur de 850 personnes supplémentaires, ainsi que l'augmentation de la composante police civile à hauteur d'un maximum de 725 membres du personnel civil, dont trois unités de police constituées, et des autres membres du personnel civil nécessaires.

ONU : La résolution 1657 adoptée par le conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité a adopté, le 6 février 2006, la résolution 1657 qui autorise " le Secrétaire général à redéployer immédiatement, et jusqu'au 31 mars 2006, au maximum une compagnie d'infanterie de la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL) à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), afin notamment de renforcer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies ".

## ANNEXE IV : Accords de Kléber ou Linas Marcoussis

### L'accord de Linas-Marcoussis

L'accord de Linas-Marcoussis, négocié et paraphé par toutes les forces politiques ivoiriennes, est un accord de paix et de réconciliation nationale qui permet à la Côte d'Ivoire de sortir de la grave crise intérieure qu'elle connaît depuis le 19 septembre 2002 par la voie démocratique, en préservant son intégrité territoriale, en restaurant l'autorité de l'État et en redressant son économie.

Cet accord prévoit la constitution d'un gouvernement de réconciliation nationale chargé, d'une part de préparer les prochaines échéances électorales afin que se tiennent des élections crédibles et transparentes, d'autre part d'appliquer le programme défini lors des négociations visant à assurer la paix, la stabilité et le redressement du pays.

Ce programme, développé dans les huit annexes de l'accord, aborde les questions suivantes : la nationalité et la condition des étrangers, le régime électoral, les conditions d'éligibilité à la présidence de la République, le régime foncier, le régime de la presse, le respect des droits de l'homme, le désarmement et la démobilisation des forces en présence, le redressement économique et la cohésion sociale.

Selon l'accord, le gouvernement de réconciliation nationale est dirigé par un Premier ministre de consensus doté de pouvoirs exécutifs renforcés. Il restera en place jusqu'à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne pourra se présenter. La tâche de former le gouvernement incombe au Premier ministre de réconciliation en concertation avec le chef de l'État et conformément au principe " d'équilibre " requis par l'accord de Linas-Marcoussis. La nomination officielle par le Président de la République de Côte d'Ivoire du Premier ministre et du gouvernement est intervenue par décret en date du 13 mars dernier.

Le volet militaire de l'accord de Linas-Marcoussis prévoit le regroupement concomitant des forces en présence - étant entendu que le regroupement des forces loyalistes correspond à un casernement et non à un cantonnement-, le désarmement et la démobilisation des forces non gouvernementales, des mesures d'amnistie au profit des militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'État et des soldats exilés, sauf infractions économiques graves ou violations graves des droits de l'homme, ainsi qu'une restructuration des forces armées. Il charge le gouvernement de réconciliation nationale de prendre les mesures adéquates de réinsertion sociale des militaires démobilisés. Il stipule enfin que le processus de regroupement concomitant des forces en présence, de désarmement et de démobilisation, se fait sous le contrôle des forces de la CEDEAO et des forces françaises.

## ANNEXE V : Accords d'Accra III

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la CEDEAO, et de Son Excellence Monsieur Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, les chefs d'Etat et de Gouvernement africains, ci-après, ainsi que leurs représentants dûment accrédités, ont rencontré à Accra, les 29 et 30 juillet 2004, Son Excellence Monsieur Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Seydou Elimane Diarra, Premier Ministre du Gouvernement de Réconciliation Nationale et les principales forces politiques ivoiriennes signataires de l'Accord de Linas Marcoussis, à savoir le FPI, le MJP, le MPCI, le MPIGO, le PDCI-RDA, le PIT, le MFA, le RDR, l'UDCY et l'UDPCI :

- Son Excellence Mathieu Kérékou Président de la République du Bénin
- Son Excellence Blaise Compaoré Président du Faso, Chef du Gouvernement
- Son Excellence Denis Sassou NGUESSO Président de la République du Congo
- Son Excellence Laurent Gbagbo Président de la République de Côte d'Ivoire
- Son Excellence El Hadj Omar Bongo Ondimba Président de la République Gabonaise
- Son Excellence John Agyekum Kufuor Président de la République du Ghana, Président en exercice de la CEDEAO
- Son Excellence Gyude Bryant Président du Gouvernement National de Transition du Liberia
- Son Excellence Amadou Toumani Toure Président de la République du Mali
- Son Excellence Mamadou Tanja Président de la République du Niger, Président en exercice de l'UEMOA
- Son Excellence Chief Olusegun Obasanjo Président et Commandant en Chef des Forces Armées de la République Fédérale du Nigeria et Président en exercice de l'Union Africaine
- Son Excellence Ahmad Tejan Kabbah Président de la République de Sierra Leone
- Son Excellence Thabo Mbeki Président de la République de l'Afrique du Sud
- Son Excellence Gnassingbe Eyadéma Président de la République Togolaise
- Son Excellence Fernando Da Piedade Dias Dos Santos Premier Ministre de la République de l'Angola
- Son Excellence Cheikh Tidiane Sy Ministre d'Etat à la Présidence, représentant le Président de la République du Sénégal
- Son Excellence Momodou Kebba Jallow Haut Commissaire de la République de la Gambie au Ghana représentant le Président de la République de la Gambie
- Son Excellence El Hadj Mamadou Falilou Bah Ambassadeur de la République de Guinée en République du Ghana représentant le Président de la République de Guinée

2. Les personnalités suivantes ont également participé à la rencontre

- Son Excellence Alpha Oumar Konare Président de la Commission de l'Union Africaine
- Son Excellence Dr. Mohamed Ibn Chambas Secrétaire Exécutif de la CEDEAO

3. Lors de la rencontre présidée par Son Excellence Monsieur John Agyekum Kufuor, les forces politiques ivoiriennes ont examiné les différents obstacles qui se posent à la mise en œuvre totale des accords de Linas Marcoussis et d'Accra II.

Elles ont formulé des propositions quant à la manière de surmonter ces obstacles et de parvenir à un consensus sur les questions clés auxquelles le processus de paix est confronté.

4. Les forces politiques ivoiriennes ont réitéré leur engagement aux principes et programmes du Gouvernement contenus dans les accords de Linas Marcoussis et d'Accra II. Elles ont aussi réaffirmé leur détermination à s'engager résolument dans la voie d'une application intégrale et inconditionnelle desdits accords.

5. En vue de remettre le processus de paix sur la bonne voie et d'assurer une mise en œuvre durable des dispositions de l'Accord de Linas Marcoussis, les Forces politiques de Côte d'Ivoire ont convenu des mesures suivantes :

Critères d'éligibilité à la Présidence de la République (Art. 35 de la Constitution) et autres réformes législatives

6. En raison des graves menaces persistantes contre l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire causées par la crise continue, le Président de la République doit faire valoir les pouvoirs que lui confère la Constitution, en vue de la mise en œuvre des dispositions de la section III sur l'éligibilité, du programme du Gouvernement de Réconciliation Nationale annexé à l'Accord de Linas Marcoussis, pour la fin du mois de septembre 2004.

7. Comme indiqué à la réunion d'Addis Abeba du 6 juillet 2004, le Président de la République a convoqué, le 28 juillet 2004 une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale pour procéder à l'adoption de toutes les réformes juridiques conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord de Linas Marcoussis.

8. Les forces politiques ont réitéré leur engagement de garantir le soutien de leurs députés à l'Assemblée Nationale pour l'adoption de ces textes législatifs pour la fin août 2004 tel que stipulé dans l'Accord de Linas Marcoussis.

Désarmement, Démobilisation, Réintégration

9. Les parties se sont engagées à commencer le DDR au plus tard le 15 du mois d'octobre 2004.

Le processus sera conduit sur la base d'un calendrier spécifique en conformité avec les dispositions pertinentes de l'Accord de Linas Marcoussis et les décisions adoptées à cet effet à Grand Bassam et à Yamoussoukro.

Le processus de DDR concernera tous les groupes paramilitaires et de milices.

Il a également été convenu de la restructuration des forces de défense et de sécurité conformément à la feuille de route élaborée et validée à Grand Bassam.

10. Elles demandent au Premier Ministre et au Gouvernement de fixer un calendrier pour la restauration de l'Administration d'Etat et des services publics dans l'ensemble du pays.

Délégation de pouvoir au Premier ministre

11. Les Parties ont rappelé que dans sa lettre en date du 12 décembre 2003, le Président a notifié au Premier Ministre que la délégation de pouvoir qui lui est conférée au terme de l'article 53 de la Constitution lui permet de mettre en œuvre toutes les dispositions de l'Accord de Linas Marcoussis jusqu'à la tenue des élections prévues en octobre 2005.

A cet égard, le Président traduira les termes de sa lettre sous forme de décret qui précisera les domaines couverts par cette délégation de pouvoir conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord de Linas Marcoussis.

Le Président de la République et le Premier Ministre se sont entendus sur un texte de décret de délégation de pouvoir et sur des mesures complémentaires adéquates.

Reprise des activités du Gouvernement de Réconciliation Nationale

12. Le Président de la République, le Premier Ministre et les forces politiques ivoiriennes ont convenu de l'urgence de reprendre les activités du Gouvernement de Réconciliation Nationale en vue de lui permettre de jouer son rôle vital pour un retour à un ordre normal dans le pays et d'assurer une mise en œuvre durable de l'Accord de Linas Marcoussis.

Ils ont également convenu de convoquer une réunion du Conseil des Ministres une semaine après la signature de cet accord.

## Droits de l'Homme

13. Les parties ivoiriennes reconnaissant que la restauration d'une paix et d'une stabilité durables exige le respect des droits de l'Homme et de l'État de Droit.

A cet effet, elles ont convenu de coopérer pleinement avec la Commission Internationale d'Enquête qui a été mise en place conformément à l'Accord de Linas Marcoussis pour enquêter sur les violations des droits de l'Homme commises en Côte d'Ivoire depuis le début de la crise, le 19 septembre 2002.

14. Elles ont également convenu que la Commission Nationale des Droits de l'Homme telle que prévue par l'Accord de Linas Marcoussis soit créée et commence ses travaux sans délai.

## Groupe de suivi

15. Les parties sont convenues de mettre sur pied un groupe de suivi tripartite comprenant les représentants en Côte d'Ivoire, de la CEDEAO, de l'Union Africaine et de l'Opération des Nations Unies.

Le groupe de suivi fera des rapports tous les 15 jours sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord d'Accra III, au Président en exercice de la CEDEAO, au Président de la Commission de l'Union Africaine et au Secrétaire Général des Nations Unies.

## Motion de remerciements

16. Les parties ont exprimé leur profonde gratitude au Président John Agyekum KUFUOR, Président en exercice de la CEDEAO et au Secrétaire Général des Nations Unies, ainsi qu'à tous les Chefs d'Etat et autres dignitaires participant à la réunion pour leurs efforts inlassables dans la recherche de la paix en Côte d'Ivoire et pour leurs sages conseils et avis qui ont permis aux parties de parvenir au présent Accord.

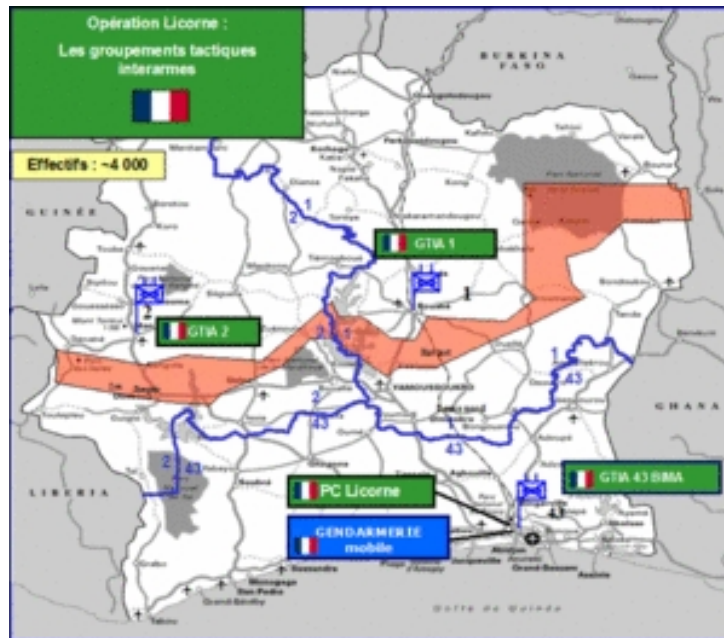
17. Tous les participants ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, au Gouvernement et au peuple ghanéens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qu'ils leur ont réservés et qui ont contribué à la tenue des négociations dans un climat d'ouverture et d'entente mutuelle.

Suivent les signatures de :

Laurent Gbagbo (Président), Seydou Diarra (Premier ministre), Pascal Affi N'Guessan (FPI), Innocent Kobena Anaky (MFA), Gaspard Deli (MJP), Guillaume Soro (MPCI), Ben Souck (MPIGO), Henri Konan Bédié (PDCI), Francis Wodié 'PIT), Alassane Dramane Ouattara (RDR) et Paul Akoto Yao (UDPCI).

Théodore Mel Eg (UDCY) n'a pas signé cet accord.

ANNEXE VI : Le déploiement des forces impartiales



Positions des troupes françaises



Déploiement des forces de l'ONUCI

(Source : EMA)

## ANNEXE VII : Glossaire des abréviations

AJPSN : Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national  
BCEAO: Banque centrale des Etats d’Afrique de l’Ouest  
BIMa : Bataillon d’infanterie de Marine  
CEDEAO: Communauté économique des Etats d’Afrique de l’Ouest  
CEMA : Chef d’état-major de armées  
CPCO : Centre de planification et de conduite des opérations  
DDR : Désarmement – Démobilisation – Réinsertion  
DGSE : Direction générale de la sécurité extérieure  
DICOd : Direction de la communication du ministère de la Défense  
DRM : Direction du renseignement militaire  
ECPAD : Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense  
EMA: Etat-major des armées  
FAFN : Forces armées des forces nouvelles  
FANCI: Forces armées nationales de Côte d’Ivoire  
FDS : Forces de défense et de sécurité  
FESCI : Fédération estudiantine et scolaire de Côte d’Ivoire  
FIDH : Fédération internationale des droits de l’homme  
FPI: Front populaire ivoirien  
GTIA: Groupement tactique interarmes  
LNF : Ligne de non franchissement  
MINUCI: Mission des Nations unies en Côte d’Ivoire  
MJP: Mouvement pour la justice et la paix  
MPCI: Mouvement patriotique de Côte d’Ivoire  
MPIGO: Mouvement patriotique ivoirien du grand ouest  
OLPED : Observation de la liberté de la presse de l’éthique et de la déontologie  
ONUCI : Opération des Nations unies en Côte d’Ivoire  
PDCI: Parti démocratique de Côte d’Ivoire  
RDA : Rassemblement démocratique africain  
RCI: République de Côte d’Ivoire  
RIMa : Régiment d’infanterie de marine  
RDR: Rassemblement des républicains  
RHDP: Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et pour la paix  
RTI : Radiotélévision ivoirienne  
UA : Union africaine  
UNJCI : Union nationale des journalistes de Côte d’Ivoire

## ANNEXE VIII : Bibliographie

### Ouvrages :

BEAUREGARD Claire, CANUEL Alain, et COUTARD Jérôme, Les médias de la guerre : de 1914 au World Trade Center, Editions du Méridien, Canada, 2002

BOUQUET Christian, Géopolitique de la Côte d'Ivoire, Armand Colin, Paris, 2005

BRETON Philippe, La parole manipulée, Paris, La découverte, 2004

GLASER Antoine et SMITH Stephen, Comment la France a perdu l'Afrique, Calmann-Lévy, Paris, 2005

HARBULOT Christian, La main invisible des puissances, Ellipses, 2005

MAISONNEUVE Charles, Le boubier ivoirien, Privat, Paris, 2005

SMITH Stephen, « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire », Politique africaine, n°89, mars 2003

ZIO Moussa, L'OLPED, pionner de l'autorégulation des médias en Afrique, Dumas et Titoulet imprimeurs, Saint Etienne, 2001

### Mémoires :

AKOUN Serge, Le nouveau paysage de la presse en Côte d'Ivoire, Mémoire de l'Institut Français de Presse, université Paris II, 1992

### Sites Web :

Reporters sans frontières « Côte d'Ivoire – Rapport annuel 2004 » : [www.rsf.org](http://www.rsf.org)

### Divers :

Doctrine Interarmées sur la communication opérationnelle, N° 000658//DEF//EMA//EMP..1//NP du 2 juillet 2001

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
I. LA PRESSE IVOIRIENNE : UN MEDIA PARTIAL .....	3
A. UN ETAT DES LIEUX DE LA COTE D'IVOIRE.....	3
1. La crise politique et économique.....	3
2. La tentative de coup d'Etat de septembre 2002.....	5
3. Les forces en présence .....	6
B. UNE PRESSE NATIONALE « INDEPENDANTE » NAISSANTE ET TRES ORIENTEE .....	7
1. Une presse pléthorique mais instrumentalisée .....	7
2. La ligne éditoriale de la presse quotidienne.....	8
3. Un consensus dans un discours ambigu.....	9
C. L'EVOLUTION ET LES PARTIS PRIS DE LA PRESSE IVOIRIENNE.....	9
1. Une presse concentrée sur Abidjan.....	10
2. Une déontologie douteuse .....	10
3. Une retranscription erronée des faits .....	11
II. LES MODES OPERATOIRES DE LA GUERRE DE L'INFORMATION MENEES PAR LAURENT GBAGBO.....	13
A. LE MODELE DE PENSEE SUBVERSIVE DE GBAGBO.....	13
1. Les différentes écoles de pensées subversives .....	13
2. Les réseaux de Laurent Gbagbo.....	14
B. LA GUERRE SUBVERSIVE DU POUVOIR IVOIRIEN .....	15
1. Manipulation, désinformation .....	16
2. Rumeur, titrologie et bruit de fond.....	17
C. UNE PRESSION MEDIATIQUE ET PHYSIQUE PERMANENTE .....	18
1. Le contrôle des médias locaux.....	18
2. Instauration d'un climat d'insécurité « médiatique » .....	19
3. L'action des « jeunes patriotes » .....	20
III. LES STRATEGIES IVOIRIENNES ET FRANÇAISES .....	22
A. UNE STRATEGIE IVOIRIENNE SOURNOISE .....	22
1. Un double discours permanent.....	22
2. Une tentative avortée d'internationalisation du conflit.....	23
3. Entretien d'un niveau d'intensité de la crise.....	24
B. UNE STRATEGIE FRANÇAISE LIMITEE.....	25
1. Des politiques non cohérents.....	25
2. La communication de la force Licorne.....	26
C. LES ERREURS DE LA COMMUNICATION FRANÇAISE : LA CRISE DE FIN NOVEMBRE 2004.....	27
1. Rappel des faits.....	27
2. Une affaire mal gérée côté français.....	28
3. Bien exploitée par le pouvoir ivoirien.....	30
CONCLUSION .....	31
ANNEXES :	
Annexe 1 : Chronologie de événements.....	32
Annexe 2 : Biographies.....	36
Annexe 3 : Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.....	38
Annexe 4 : Accords de Kléber ou Linas Marcoussis.....	41
Annexe 5 : Accords d'ACCRA III.....	42
Annexe 6 : Les déploiement des forces impartiales.....	45
Annexe 7 : Glossaire des abréviations.....	46
Annexe 8 : Bibliographie.....	47